- **Le 10 juin, fête de l'athlé avec Ladji Doucouré** *page 4*
- **Un an de travaux pour rénover la bibliothèque Jean-Vilar** *page 16*
- **La vie et les combats de Germaine Canonne** *page 31*

VIVRE À

Angers

MENSUEL N°333 1,22 € MAI 2009

La ville se raconte d'une rive à l'autre *p.22*

L'Europe est au coin de la rue

Angers
www.angers.fr

ÉDITORIAL

JEAN-CLAUDE ANTONINI
Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

L'Europe, une réalité angevine

Le 7 juin nous sommes appelés à désigner nos représentants au Parlement européen de Strasbourg. Avec l'Office communautaire des Variétés végétales et le festival européen de cinéma Premiers Plans, Angers est une ville résolument européenne. Elle tisse d'ailleurs des liens privilégiés avec quatre autres grandes villes européennes : Haarlem, Osnabrück, Pise et Wigan. Depuis 1967, l'accueil réciproque de jeunes ambassadeurs à Angers et dans les villes jumelles constitue un dispositif fort pour le développement de ces coopérations.
Mais l'Europe, ce sont aussi des aides au financement de projets qui servent le quotidien des Angevins : la nouvelle école Annie-Fratellini, les salles de sport Jean-Vilar, Amphitéa et bien d'autres.
Cette année, comme pour chaque scrutin, 1 700 jeunes électeurs voteront pour la première fois. Beaucoup se sont déplacés à notre invitation pour venir chercher cette première carte d'électeur. À cette occasion, j'ai pu mesurer leur intérêt citoyen et je m'en réjouis à quelques semaines d'un scrutin qui nous concerne tous.
A fortiori les citoyens de demain.

Angers VIVRE À

Rédaction-réalisation : **service Information-Communication**
Édition : **Ville d'Angers**
B.P. 23527
49035 Angers CEDEX 01
Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**
Directeur de la Communication : **Laurent Defrocourt**
Rédacteur en chef : **François Lemoulant**
Rédaction : **Thierry Bonnet** (photographe), **Benoît Chanteloup** **François Lemoulant** **Marine Leroy** **Pascal Le Manio** avec la collaboration de **Marianne Bourgeois**
Secrétariat "Vivre à Angers" : **Claudine Bouillet**
02 41 05 41 31
(journal@ville.angers.fr)
Agenda culturel : **Chantal Roby**
02 41 05 41 34
Illustration de Une : **idé**
Conception graphique : **MCM Information**
04 76 03 78 30
Régie publicitaire : **Ouest Expansion**
02 99 35 10 10
Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné
Impression : **Imaye**, Laval
Distribution : **Adrexo**
Tirage : 83 500 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2009
I.S.S.N. : 0767-354 X

Prochain numéro le 22 juin.

SOMMAIRE

N° 333
mai 2009

À LA UNE
L'élection des eurodéputés aura lieu le 7 juin.
Pour les Angevins, l'Europe se vit au quotidien.

ACTUALITÉ
ÉCONOMIE : le projet L'Atoll a reçu le feu vert 4
ÉVÉNEMENT : Ladji Doucouré sera là, le 10 juin, pour fêter l'athlétisme 4
AMÉNAGEMENT : le PLU centre annulé par le tribunal administratif 6
PREMIER PLAN : animations tout l'été sur l'île Saint-Aubin 7

INFOS MAIRIE
L'Europe à Angers, au quotidien 8
Élections européennes le 7 juin, mode d'emploi 11
Le tramway sera un atout pour le commerce du centre-ville 12
Le conseil de l'environnement se penche sur le plan climat 14

LES QUARTIERS
ROSERAIE : la bibliothèque municipale en travaux pour un an 16
HAUTS-DE-SAINT-AUBIN : la place Sainte-Thérèse accueille Jour de fête 17
DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE : les habitants choisissent les vitraux pour la chapelle 18
LAC-DE-MAINE : redécouvrir le jardin bio de la Maison de l'environnement 20

GUIDE
Exposition : l'histoire des rives de la Maine 22
Bal moderne et rassemblement d'écoles pour les 30 ans du CNDC 24
Le festival d'Anjou fête sa 60e édition 25
Théâtratati, Le Tout pour le tout : théâtre dans les quartiers 26

MAGAZINE
Germaine Canonne, cent ans au service des autres 31
Découvrir le braille : expositions et animations pendant une semaine 32
Hisser les voiles au lac de Maine, c'est le moment 33
Appel : participez aux Accroche-cœurs ! 33

THIERRY BONNET/ARCHIVES
4

THIERRY BONNET
18

ARCHIVES MUNICIPALES
22

ARCHIVES MUNICIPALES
31

THIERRY BONNET

Le nettoyage des statues du por sous la couche de pollution. Pre

À LA UNE

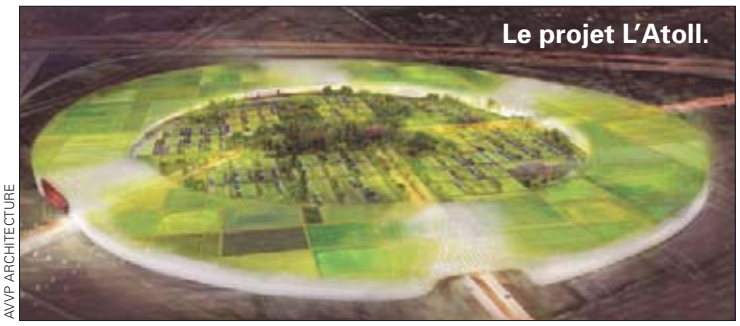

Le projet L'Atoll.

AVVP ARCHITECTURE

Feu vert pour L'Atoll et première pierre pour Oxylane

Deux projets de zones commerciales, l'une dédiée aux activités de loisirs au sud-est d'Angers, l'autre à l'équipement de la maison à l'ouest, ont connu des avancées importantes début mai. Des offres nouvelles sur des créneaux qui n'existent pas à Angers.
Aux Ponts-de-Cé, la première pierre du village Oxylane a été posée, zone du Moulin-Marcille. Ce complexe commercial sera doté de différentes enseignes autour d'un vaste Décathlon. On y trouvera également des zones de pratiques sportives et une prairie aménagée. Ouverture programmée fin novembre 2009, avec une centaine d'emplois à la clé. Toujours zone du Moulin-Marcille, un second complexe commercial est en gestation. Appelé "L'Aréna", il pourrait voir le jour d'ici à trois ans et s'articulerait autour d'un complexe de remise en forme, d'une enseigne culturelle, d'un îlot consacré aux loisirs récréatifs et d'un cinéma de six salles. Une estimation parle de deux cents emplois supplémentaires.
À l'ouest de la ville, à Beaucouzé, le projet L'Atoll a obtenu le feu vert de la commission départementale d'aménagement commercial. Le futur parc commercial dédié à l'équipement de la maison devrait donc ouvrir en 2012 sur la zone du Buisson. Avec une locomotive : Alinéa, le concurrent français d'Ikéa. On attend aussi une quarantaine d'enseignes, notamment de bricolage, d'électroménager, d'ameublement, de jardinage… En tout, quatre cents emplois directs. ■

Pour en savoir plus : www.angersloiremetropole.fr

EN POINTE

Tir à l'arc : championnat handisport

THIERRY BONNET

Angers compte un champion tir à l'arc handisport. Karl Vergnaud *(photo)*, 17 ans en mai, vient d'intégrer l'équipe de France junior et compte déjà treize titres de champion de France : dix en individuel et trois par équipe.
Il fera bien sûr partie des cent cinquante archers attendus aux championnats de France, les 20 et 21 juin au stade du Lac-de-Maine. Avec deux niveaux : *"le championnat et la coupe de France, pour les personnes plus lourdement handicapées, qui n'ont pas la possibilité d'accéder au championnat"*, précise Claudine Doussin, présidente d'Handisport Angers. La coupe aura lieu samedi après-midi, le championnat samedi et dimanche matin. Le dimanche après-midi sera consacré aux duels entre les sélectionnés. ■

Stade du Lac-de-Maine. Le 19, de 17 h à 19 h (échauffement) ; le 21, de 8 h 45 à 12 h et de 14 h 15 à 17 h ; dimanche 22, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Accès gratuit.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

ÉVÉNEMENT

Le 10 juin, la fête de l'athlé av

Du 23 au 25 juillet, le stade du Lac-de-Maine accueillera les championnats de France d'athlétisme. À l'affiche, l'élite de la discipline : à la fois les grands noms que sont Doucouré, Aron, Djhone ou Pognon, mais également la nouvelle génération comme Thamgho à la longueur. Sauf blessures, pas de désistements à craindre. En effet, Angers est un passage obligé à trois semaines des championnats du monde de Berlin.
Pour la ville, ces championnats ne sont pas une première. Le stade du Lac-de-Maine a accueilli la même compétition en 2005. À l'époque, l'événement avait été salué par les responsables de la fédération française comme une "immense réussite". Pour cette nouvelle édition, l'organisation revient à l'association "Angers, terre d'athlétisme", qui regroupe les acteurs de l'athlé du territoire angevin. La manifestation mobilisera, à côté d'une cinquantaine d'employés municipaux, près de trois cents bénévoles afin d'accueillir plus de six cents athlètes et 30 000 spectateurs.
Pour donner un avant-goût de l'événement, Angers fêtera l'athlétisme le 10 juin autour du théâtre Le Quai, en présence de Ladji Doucouré. C'est à Angers, en 2005, que la star du 110 m haies a raflé le record de France et la meilleure performance de l'année, juste avant son titre de champion du monde. Ladji Doucouré a accepté de devenir non seulement le parrain de la fête de l'athlé mais également celui d'un nouveau partenariat Angers/Bamako en faveur du développement de l'athlétisme dans la capitale du Mali.

tail de la cathédrale remet au jour les couleurs disparues
mière étape avant le lancement du chantier de restauration.

Ladji Doucouré (à droite) savoure le nouveau record de France qu'il vient de réaliser en finale du 110 m haies, lors des championnats de France, en juillet 2005, au stade du Lac-de-Maine.

ec Doucouré

Également, au programme du 10 juin, de très nombreuses animations, de 10 h à 19 h. Chacun pourra s'essayer aux sauts, lancers ou courses. Et, bien sûr, de multiples démonstrations avec deux temps forts. Entre 15 h et 16 h et entre 18 h et 19 h, il sera possible de voir des champions sauter à la perche et Ladji Doucouré passer des haies. À noter également, des prestations de graph et de hip-hop. La journée sera l'événement de clôture des multiples interventions des animateurs sportifs de la Ville dans les quartiers, les accueils de loisirs et les écoles. Depuis février, plus d'un millier de jeunes angevins ont ainsi été impliqués. ■

En savoir plus : sur la fête de l'athlé, 02 41 05 45 25 ; sur les championnats de France, www.france-athle-angers.fr ou 02 41 60 34 57.

INSOLITE

Le 30 mai, tous à la campagne !

L'ânesse Rikita et son ânon de dix jours seront les mascottes de la fête populaire d'Angers Centre Animation, le 30 mai. Ce sera *"La campagne à la ville"*, place La Rochefoucauld, avec une ferme ! Et de nombreux animaux : taureau, volailles, moutons, poneys, chevaux de trait, vaches et veaux, lapins, cochons, chèvres… et des abeilles, dans une ruche. Avec la présentation des métiers du monde rural, un marché fermier, des balades en calèche…
Les animations seront nombreuses, pour enfant et adultes, de 11 h à 18 h, avant l'apéritif sans alcool offert à tous, le repas champêtre et la soirée spectacles. Sur le thème de la campagne ! ■

Réservations pour le repas champêtre : Angers Centre Animation, 02 41 86 05 05. Programme sur le blog : http :// fetepopangers2009.over-blog.com

ANGERS CENTRE ANIMATION

NOUVEAU

Un marché de producteurs le vendredi

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Légumes, volailles, laitages, fruits, pains…, un marché de produits fermiers, rassemblant une quinzaine de producteurs, se tient depuis le 15 mai et jusqu'au 31 octobre, tous les vendredis de 16 h à 19 h, place de la République. Cette opération est le fruit d'un partenariat entre la Ville et la chambre d'agriculture. Ceci, en concertation avec les commerçants du secteur, qui envisagent, pourquoi pas ?, de développer autour certaines animations. ■

RENDEZ-VOUS

En juin, beach soccer et beach volley

Huitième édition des tournois de beach soccer de la Ville au lac de Maine, les 27 et 28 juin, avec de nombreuses animations : musique, capoeira, structures gonflables, trampoline… Le 27, se dérouleront les tournois ados et filles. Le 28, celui des garçons de plus de 18 ans. Les plus jeunes, de 6 à 14 ans, auront aussi le leur, les 17 et 24 juin.
À noter également : le passage de la tournée Anjou Loire beach volley, le 21 juin, de 10 h à 19 h. Avec, là aussi, une compétition ouverte à tous. ■

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Renseignements et inscriptions : Beach soccer : pour les 6-14 ans, 02 41 25 72 83 ; pour les plus grands, 02 41 05 45 25. Beach volley, 02 41 79 49 87.

À NOTER

Le 6 juin, de 18 h 30 à 22 h 30, se déroulera sur l'esplanade du théâtre Le Quai, la nouvelle édition de Basket hip-hop.

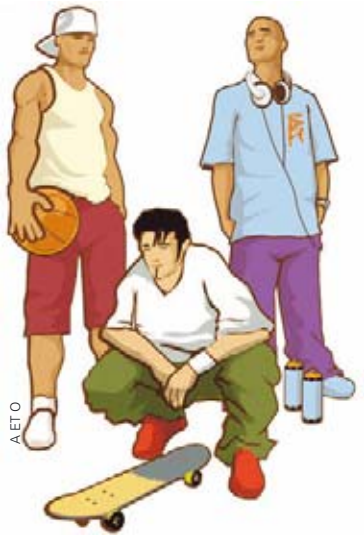

A ET O

Au programme : dj, *street ball,* concours de *lancers* et tournois de basket 3 contre 3. Inscriptions des équipes sur place (8 euros). Renseignements : 02 41 05 45 25.

Xavier-Laurent Petit, pour son roman *Be safe*, reçoit le prix littéraire J'ai lu, j'élis des ados de la ville d'Angers, qui a réuni pour sa 10e édition un millier de votants.

Afin de promouvoir le territoire angevin auprès des organisateurs d'événements nationaux et internationaux, Angers Loire tourisme a créé un bureau des congrès et des événements, composé de quatre salariés.

Le 13 juin, le premier forum des arts mar
dix heures de démonstration et de discu

YANNICK SOURISSEAU

INÉDIT

120 ballons dans le ciel d'Anjou

Du 21 au 29 août, Brissac accueille le championnat d'Europe de montgolfières, à l'initiative de l'association Arc en ciel d'Anjou. Toute la semaine, les 83 équipages en compétition et 37 ballons fiesta (vol loisir) survoleront la région, tôt le matin et en soirée. Événement spectaculaire et gratuit pour les Angevins les 27 et 28, à partir de 19 h : les ballons fiesta prendront leur envol du lac de Maine, avec du public à bord[1]. Toute la semaine, des animations seront proposées, notamment : spectacles nocturnes à Brissac les 22 et 23, concert de Tri Yann à Blaison-Gohier le 24, reconstitution du premier envol des frères Montgolfiers, le 25, à Brissac. ■

(1) 180 euros le vol. Réservation au 02 41 91 21 50.

Renseignements : www.brissac2009.eu

THIERRY BONNET

À VOIR

Boxe thaï : gala international le 6 juin

Deux champions du monde de boxe thaï monteront sur le ring, salle Jean-Bouin, le 6 juin. Dix combats sont prévus : cinq professionnels, quatre semi pro et un combat féminin. Deux Angevins seront en lice : Sofiane et Aïmen Touka *(photo),* licenciés du Team Dom Angers, organisateur de l'événement. Le club compte quelque 180 licenciés dont une trentaine de filles. 10 euros, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés. ■

Renseignements au 06 89 70 42 38.

TELEX

THIERRY BONNET

Le parc des sports de la Baumette dispose désormais d'une piste bitumée de 400 m de long pour les courses de vitesse. Principaux utilisateurs : la section roller de vitesse de l'Intrépide et les scolaires qui peuvent y pratiquer l'athlétisme. Coût de l'investissement pour la Ville : 182 500 euros.

AMÉNAGEMENT

Plan local d'urbanism
l'Agglo relance les PO

Le plan local d'urbanisme en vigueur pour Angers, Trélazé, Avrillé et Saint-Barthélemy-d'Anjou a été annulé par le tribunal administratif. Cette décision bloque le lancement de plusieurs projets de construction.
Le plan local d'urbanisme mis en place par Angers Loire Métropole s'appuyait sur les objectifs de développement durable pour définir orientations et réglementation en matière d'urbanisme. Suite à l'annulation de ce document par le tribunal administratif, le territoire angevin doit faire face à deux risques induits par le retour au précédent règlement d'urbanisme, le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le premier est le ralentissement de la dynamique économique et sociale insufflée par les nouveaux quartiers d'habitat et les espaces d'activité. Le second est celui d'une moindre protection de l'espace et du patrimoine car le règlement du POS est plus permissif et moins guidé par l'impératif de développement durable.
Après examen des conséquences du retour aux

À SUIVRE

Foot et marathon corpo, du 11 au 13 juin

Le stade du Lac-de-Maine accueille deux événements du sport d'entreprise, du 11 au 13 juin. Le tournoi des sélections nationales de football verra s'affronter la caisse d'Épargne, l'Équipement, l'Armée, les sapeurs pompiers, Monaco et l'équipe de France d'entreprises. Finale : le 13 juin, à 18 h.
Le 12 juin, à 18 h 30, se déroulera un marathon-relais avec une centaine d'équipes de six employés. Le week-end, animations sur place : mini-stade, football, premiers secours… L'entrée (un euro) est reversée à l'association Vaincre la mucoviscidose. L'événement est parrainé par Aimé Jacquet. ■

tiaux est organisé place de la République. Au programme : ssion autour du karaté et des disciplines associées.

En 2005, présentation de la maquette du quartier des Capucins, à l'occasion d'une réunion publique, au centre de congrès.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

e annulé : S

dispositions du POS sur les différents projets, la communauté d'agglomération s'apprête à définir un calendrier de relance des processus réglementaires et participatifs. Ils permettront de retrouver un instrument de protection et de valorisation du territoire.

Enfin, concernant le grand public, rien ne change dans les démarches, les délais et les pièces à fournir auprès du service Urbanisme de la Ville, notamment pour déposer un permis de construire. ■

Aimé Jaquet sera présent tout au long de l'événement.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

TENDANCE

L'île Saint-Aubin très animée cet été !

Voilà l'été, l'île Saint-Aubin est à nouveau accessible. Par le bac du Port-de-l'Île, les visiteurs peuvent s'y promener à loisir, à pied ou à vélo, en ayant soin de respecter les prairies et les activités agricoles. Du bac à la ferme, le sentier d'interprétation permet de découvrir les richesses de l'île. Pour ceux qui veulent aller plus loin, les animations ont repris, avec la Maison de l'environnement et les partenaires de la Ville : les associations Ablette angevine, Faune sauvage et ligue protectrice des oiseaux.

À noter un stage trappeur pour les 8-12 ans, des sorties ornithologiques et botaniques, la découverte de la vie des canaux, des promenades guidées tout l'été et une soirée contes et légendes…

La ferme de l'île.

THIERRY BONNET

La ferme a également rouvert ses portes. À découvrir : l'exposition permanente, mais aussi des macro-photos d'insectes et fleurs, par Claire Levrier et Antoine Pierart jusqu'au 31 mai, les aquarelles de Marie Charozé, à partir du 6 juin et le land art d'Arnaud de Lajartre à partir du 30 juin. ■

Ferme ouverte de 14 h à 18 h, les week-ends jusqu'au 28 juin, du mardi au dimanche entre le 30 juin et le 6 septembre. Programme d'animations dans les lieux publics et à la Maison de l'environnement, 02 41 22 32 30.

RENDEZ-VOUS

THIERRY BONNET

Les 10 km "Sport 2000"

Le 20 juin, l'Intrépide organise la course pédestre des "10 km Sport 2000" au Lac-de-Maine, sur le même circuit que l'an passé. Départ à 19 h, rue Lacretelle, pour trois boucles autour du bois de Mollières. Une course de 2 km est au menu pour les poussins, benjamins et minimes, à partir de 20 h. ■

À SAVOIR

46,3 millions pour le tramway

C'est officiel depuis le 30 avril : l'aide de l'État à la création de la première ligne du tramway passe de 7 à 30,5 millions d'euros. Ceci grâce aux orientations du Grenelle de l'environnement.

Désormais le total des subventions s'élève à 46,3 millions d'euros : 2,5 millions de l'Europe, 13,3 millions de la Région et 30,5 millions de l'État. Quant au coût global du projet, il se monte, maintenant que tous les marchés d'appels d'offres sont connus, à 287 millions d'euros hors taxes, dont 15 millions d'euros provisionnés en cas d'aléas. Le chantier sera terminé en décembre 2010, soit deux ans et demi après son lancement. L'ouverture de la ligne aura lieu en juin 2010, après six mois d'essais à vide. ■

AGENDA SPORTIF

30 MAI AU 29 JUIN
TENNIS
Open Master, 9 h-22 h, halle Jean-Bouin

30 MAI
COUPE DE L'ANJOU
- de 18 ans, la Baraterie
HANDBALL
Angers Noyant / Villeneuve Loubet
20 h 30, Jean-Bouin

30 ET 31 MAI
FOOTBALL
Les petits princes, 9 h-20 h, stade Bertin
VOLLEY BALL (HERBE)
14 h, stade de la Roseraie
VOLLEY BALL
14 h, stade de la Baraterie

31 MAI
TIR A L'ARC
La Baumette
TENNIS DE TABLE
Villoutreys

3 JUIN
HANDGAMINS
Jean-Bouin

5 JUIN
ATHLÉTISME
Stade du Lac-de-Maine

6 JUIN
SELF KALI ESCRIMA TONFA
Salle Montaigne
TENNIS DE TABLE
Salle de l'Arceau
FÊTE DE LA PLANCHE
Voile, lac de Maine

6 ET 7 JUIN
GYMNASTIQUE
Salle Monplaisir
BASKET
La Baumette
NATATION SYNCHRO
Gala annuel
14 h, Jean-Bouin

7 JUIN
VOILE RADIOCOMMANDÉE
10 h-18 h, lac de Maine
JUDO
Salle de la Roseraie
TRIATHLON
Stade du Lac-de-Maine

11 JUIN
DÉFI INTERENTREPRISES
Soirée, lac de Maine

14 JUIN
DESCENTE DE LA MAINE
Voile, 9 h-16 h
TOURNOI INTERNATIONS
Stade Paul-Robin

16 JUIN
CYCLISME
Tour de France "pénitentiaire", vers 18 h 15, arrivée place Leclerc

17 JUIN
NATATION
13 h 15, piscine Jean-Bouin

21 JUIN
VOLLEY BALL
Tournée Anjou Loire
10 h - 19 h, la Baumette

L'Europe au quotidien

Le 7 juin, les Angevins éliront leurs représentants au parlement européen de Strasbourg *(lire page 11)*. À quoi sert l'Europe ? Comment est-elle présente à Angers ? Que représente-elle dans la vie quotidienne des Angevins ? Tour d'horizon.

Repères

En 1997, Angers a été la première ville française, en dehors de Strasbourg, à accueillir le siège d'une agence européenne. L'office communautaire des variétés végétales, chargé de protéger les obtentions végétales dans toute l'Europe, est en effet installé au 3, boulevard Foch.

712 étudiants angevins sont partis cette année dans un pays de l'Union, notamment dans le cadre du programme Erasmus. Dans le même temps, 328 étudiants européens ont été accueillis à Angers.

29 entreprises européennes sont implantées dans l'agglomération angevine. Elles représentent près de 2500 emplois dans divers secteurs : végétal, agro-alimentaire, transport et logistique, automobile, électronique, cosmétique, pharmacie, plasturgie, informatique et services.

La Maison de l'Europe, association angevine, informe le public au 9, rue Saint-Maurille, 02 41 36 22 34, www.maisondeleurope49.eu

À l'hôtel de ville, on parle allemand, anglais, italien, néerlandais, français. Le bureau des jumelages y est une petite ambassade. Tout au long de l'année, les villes jumelles européennes d'Angers y sont représentées par un de leur concitoyen. Osnabrück en Allemagne, Haarlem aux Pays-Bas, Pise en Italie et Wigan en Grande-Bretagne. Là-bas, des Angevins y assurent la réciprocité. Cette spécificité est née en 1964 avec les jumelages d'après-guerre. *"Ces jumelages entre villes étaient alors conçus dans un esprit de paix et de réconciliation entre les peuples. C'est aujourd'hui un acquis qui nous permet d'aller plus loin,* rappelle Olivia Tambou, adjointe aux Relations internationales. *Les communautés européennes ont cinquante ans, il y a eu une génération depuis la chute du mur de Berlin. Nos jumelages européens sont désormais tournés vers une Europe au quotidien, une Europe pragmatique"*.

C'est ainsi qu'Angers et ses jumelles partagent leurs expériences et leurs savoir-faire sur les politiques publiques, la gestion des villes… *"Nous échangeons nos bonnes pratiques sur la citoyenneté, le social, l'urbanisme, l'environnement, l'éducation…*, précise Sophie Kotras, directrice du pôle Prospective, International, Organisation de la Ville et de l'Agglomération. *À titre d'exemple : un travail important a été mené à Haarlem sur l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées. À Pise, chaque école élémentaire dispose d'un jardin potager. Osnabrück est très avancée en matière de plan climat ; en avril, des techniciens angevins ont pu y découvrir des maisons passives…"* Et cette même démarche a fonctionné en matière de démocratie participative ou, encore récemment, autour de la réflexion menée sur les rythmes de l'enfant. *"Il y a là tout un réseau d'informations, sans doute encore insuffisamment utilisé, que nous voulons développer"*, insiste Olivia Tambou.

Au-delà des échanges entre les collectivités elles-mêmes, la force des jumelages tient à la diversité et à la richesse des liens tissés entre les populations. La Ville y apporte tout son soutien. Depuis plus de quarante ans parfois, ces échanges rendent parfaitement concrètes les relations européennes. *"Chaque année, plus de 4200 élèves, stagiaires ou étudiants étrangers sont accueillis à l'hôtel de ville dans le cadre d'échanges avec des établissements angevins"*, comptabilise Fabienne Deschères, chargée des Relations publiques. S'y ajoutent les partenariats entre les clubs sportifs, les associations culturelles, l'office de coopération internationale d'Angers… *"La Ville encourage évidemment la mobilité des Angevins et l'ensemble de ces relations par un soutien logistique ou financier, parfois les deux. Nous avons même récemment modifié les conditions d'attribution des aides scolaires afin de donner un coup de pouce supplémentaire aux élèves boursiers"*, précise l'adjointe au maire.

Troisième volet de la politique "européenne" de la Ville : les dispositifs d'aides européens. *"Notre responsabilité est de les mobiliser au mieux"*, souligne Olivia Tambou. Notamment le Fonds européen de développement régional (Feder) et le Fonds social européen (FSE). Pas toujours identifiable, la présence de l'Europe est pourtant bien réelle dans ce domaine. Ainsi, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) mis en place dans l'agglomération angevine bénéficie du FSE depuis 1995. *"Ces aides ont régulièrement progressé pour atteindre 910000 euros en 2006. Depuis 2007, ce montant a été revu à la baisse, mais il s'élève malgré tout en moyenne à 560000 euros par an"*, note Armand Raucher, directeur du Plie.

Gros équipements ou projets de quartier : l'Union européenne apporte des aides.

Quant au Feder, il intervient dans des projets très divers : *"gros équipements structurants ou projets de quartier plus modestes"*, recense Jean-Luc Delestre, chargé des Réseaux et partenariats à la Ville. Outre la gare, le Feder a par exemple apporté son aide pour financer de façon déterminante le théâtre Le Quai, mais également l'usine des eaux des Ponts-de-Cé, la piscine Jean-Bouin, Amphitéa, le tramway, l'office du tourisme, le projet Loire à vélo, l'aménagement de la ferme de l'île Saint-Aubin…

(suite page 10) ▶

L'Union européenne aide au financement des projets angevins

En chiffres, la participation financière de l'Union européenne.

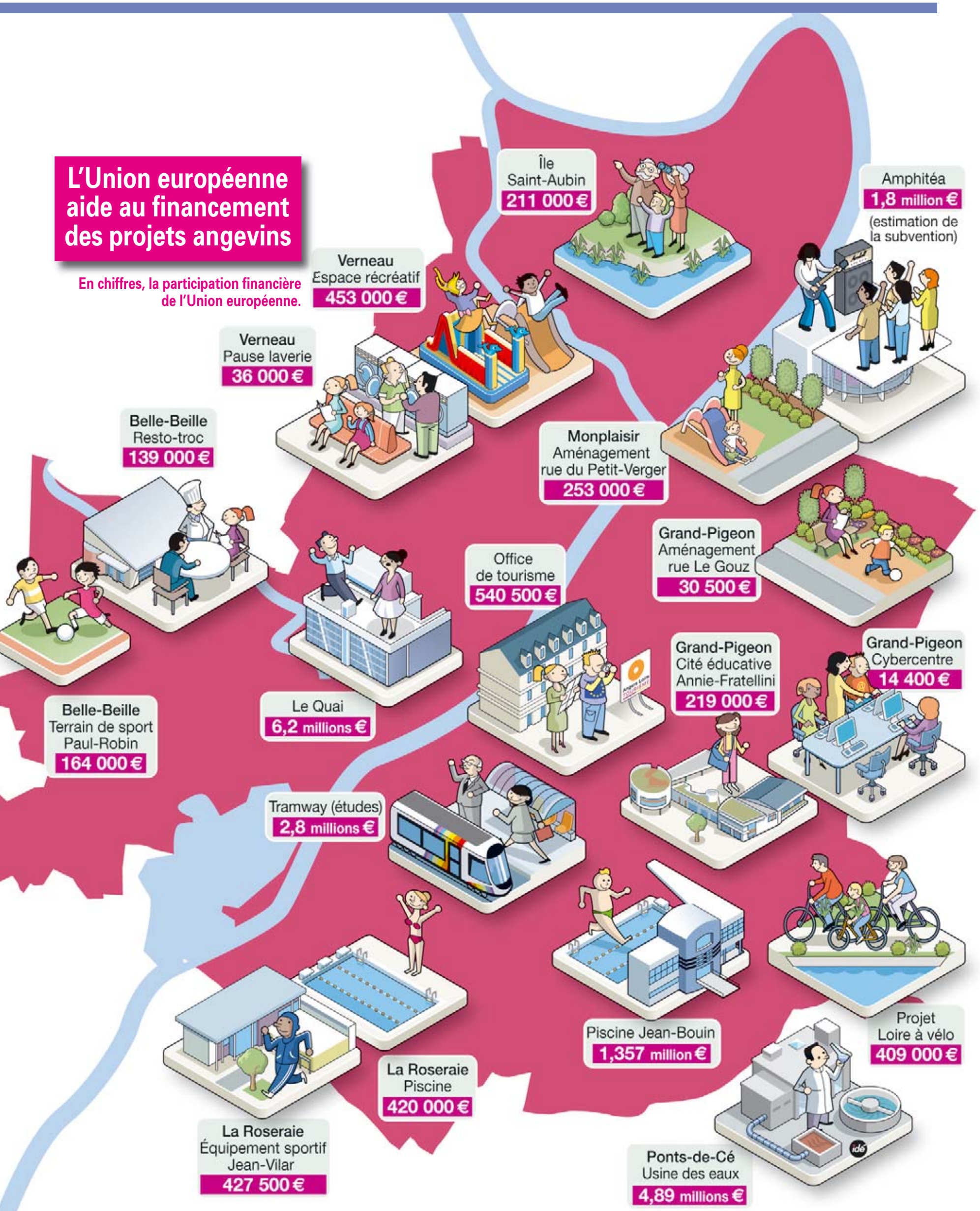

(suite de la page 8)

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine également, le fonds a contribué aux investissements : salle de sport et piscine à la Roseraie, Pause Laverie et jeux à Verneau, reconstruction de Resto-troc et stade Paul-Robin à Belle-Beille, cybercentre du Daguenet et aménagement des rues Le Gouz et Levavasseur au Grand-Pigeon…

"De nouvelles demandes de subventions ont été ou seront présentées au conseil régional et aux préfectures de Maine-et-Loire et des Pays de la Loire qui instruisent les dossiers pour l'Union européenne," poursuit Jean-Luc Delestre. Par exemple, la future cité de la Solidarité prévue au Doyenné et plusieurs projets ayant trait à l'environnement : Biopole, le plan climat et le bilan carbone engagés par la Ville et l'Agglomération, la station de dépollution de la Baumette, les études sur la performance énergétique des écoles Annie-Fratellini ou Jean-Jacques-Rousseau...

"Transports, écoles, espaces verts, équipements sportifs…, du matin au soir les Angevins utilisent sans le savoir des équipements aidés par l'Union européenne, souligne Olivia Tambou. *L'Europe fait partie de notre quotidien"*. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

www.angers.fr

QUESTIONS À

Olivia Tambou

adjointe aux Relations internationales et au rayonnement

THIERRY BONNET

Comment une ville comme Angers peut-elle contribuer à la construction européenne ?

L'Europe des villes a existé bien avant l'Europe des états. Les cités antiques, les cités médiévales avaient déjà un véritable réseau universitaire avec Bologne, Heidelberg, Louvain, Montpellier, Salamanque…, ou encore les villes de la Hanse. Aujourd'hui, cette Europe des villes est une réalité. Même sur le plan urbanistique, il existe un modèle européen : une ville construite autour d'un centre historique, avec des rues piétonnes, des places, un type d'habitat… Quant à la gestion publique, les similitudes sont fortes : la ville est le tout premier niveau de service public à la population, un acteur essentiel de la cohésion sociale. Nos villes sont de véritables laboratoires de la construction européenne.

L'identité européenne passe donc par les villes ?

Oui et elles ont un double rôle à jouer. Proches des populations, elles peuvent diffuser cette idée européenne au quotidien. Par ailleurs, les échanges qu'elles ont entre elles contribuent à améliorer la qualité des politiques publiques. C'est le cas, par exemple, à travers les réflexions menées sur l'étalement urbain, la démocratie participative, la prise en compte des handicaps, l'alcoolisation des jeunes, le plan climat…

Comment Angers peut-elle s'ouvrir encore plus sur l'Europe ?

Il faut intensifier et redynamiser nos échanges en accompagnant mieux encore les associations qui, comme l'Office de coopération internationale, œuvrent depuis longtemps en ce sens, ou comme la jeune Maison de l'Europe, qui contribue à rendre bien visible l'Europe auprès des Angevins.

Du côté de nos villes jumelles, pourquoi ne pas créer une plateforme Internet d'échanges avec des annonces de stages, de jobs d'été, de séjours, de logements… Ceci apporterait une véritable valeur ajoutée pour tous nos concitoyens. Nous en discuterons à Angers, dès septembre.

Au-delà, Angers est véritablement "une ville européenne ouverte sur le monde". Sur l'Afrique, avec la coopération menée depuis plus de trente ans avec Bamako. Sur l'Asie, à travers le jumelage signé en 2006 avec la ville chinoise de Yantaï. Enfin, nous avons mis en place le réseau des "Angevins d'ailleurs" : 80 personnes qui, en France, en Europe pour la plupart, mais aussi dans le monde, ont un rôle à jouer.

L'Europe : formidable bouillon de culture pour la recherche et l'enseignement supérieur

Le 25 septembre, pour la Nuit des chercheurs, tous les laboratoires européens iront en même temps à la rencontre du public. Plus qu'un symbole. Car, de 2007 à 2013, le programme cadre européen pour la recherche et le développement leur consacrera 54 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent les fonds structurels du Feder. Angers est évidemment sur les rangs pour bénéficier de ces aides. *"Selon les programmes, le financement de l'Union peut aller de 25 à 100 %"*, souligne Françoise Grolleau, responsable de la Cellule Europe. Créée en 2005 et partiellement financée par le Feder, cette structure de sept personnes suit de près douze établissements d'enseignement supérieur et de recherche : les deux universités, le CHU, les écoles supérieures et Végépolys. *"Notre rôle est de leur apporter l'aide logistique indispensable dans le montage et la gestion des dossiers,* rappelle Françoise Grolleau. *Vingt-deux projets ont été présentés en 2007, seize en 2008. Dix-sept laboratoires sont actuellement impliqués dans un projet européen[1]"*.

Le futur Institut hospitalo-universitaire de recherche en ingénierie de la santé d'Angers bénéficie d'une aide de plus de 7 millions d'euros de l'Union européenne, dans le cadre des fonds structurels du Feder.

CABINET AIA-CERA

Parmi eux, l'unité Inserm du professeur Benoît, associée depuis 2006 à vingt-trois partenaires autour d'un projet de nanotechnologies. À la clé : 333 000 euros sur quatre ans, de quoi créer quatre emplois.

L'Europe encourage aussi la mobilité des étudiants et des enseignants, notamment grâce à son fameux programme Erasmus. *"Depuis plus de vingt ans, cent cinquante partenariats ont été signés avec des universités européennes. En 2008-2009, 500 de nos étudiants ont effectué un semestre ou un stage en Europe tandis que nous avons accueilli 200 étudiants européens,* recense Lydie Jouis, directrice des Relations internationales à l'université d'Angers. *Un cursus universitaire sans séjour à l'étranger sera bientôt inconcevable, c'est pourquoi nous consolidons nos échanges et en développons sans cesse de nouveaux"*. Même conviction à la Catho pour Pierrick Picot, directeur-adjoint du Pôle international : *"95 partenariats signés avec des universités européennes, 212 étudiants angevins partis cette année et 128 étudiants européens accueillis"*. Quant aux écoles supérieures : l'ESSCA, par exemple, a ouvert dès 1993 un site à Budapest, en Hongrie, tandis que l'ESA regroupe huit établissements européens autour de la viticulture et de l'œnologie, dans son Master Vintage, labellisé Erasmus Mundus. ■

(1) Quatorze laboratoires de l'université d'Angers et trois laboratoires de l'université catholique, de l'Esaip et de l'école supérieure d'agriculture.

Élections européennes : tout sur le scrutin du 7 juin

L'élection des députés européens au parlement de Strasbourg aura lieu le 7 juin. Soixante-douze députés sur 736 au total y représenteront la France pour cinq ans. La France est découpée en huit circonscriptions. Celle du Grand Ouest, regroupant Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, élira neuf eurodéputés au scrutin de liste proportionnel. Les sièges seront répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Qui vote ? 87 819 Angevins inscrits sur la liste électorale auxquels s'ajoutent 143 ressortissants de pays de l'Union européenne. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 6 juin pourront voter ; leur inscription est automatique. 1 700 jeunes ont ainsi reçu leur carte d'électeur début mai (si vous ne l'avez pas encore reçue, contactez le 02 41 05 40 00).

Quand voter ? Le scrutin aura lieu le 7 juin, de 8 h à 18 h, sauf décision du préfet de retarder l'heure de la clôture du scrutin.

Où voter ? Dans le bureau de vote dont le numéro est indiqué sur votre carte d'électeur. La ville en compte soixante-dix-neuf ; identiques à ceux du dernier scrutin municipal.

Quels documents présenter ? Sa carte d'électeur et un titre d'identité en cours de validité : carte d'identité, passeport, permis de conduire…

Absent le jour du vote ? Il est possible d'utiliser une procuration et de confier votre vote à un autre électeur angevin. Pour cela, se présenter au plus vite, muni d'une pièce d'identité, au greffe du tribunal d'instance (02 41 20 52 27) ou au commissariat de police (02 41 57 52 00).

Des difficultés à se déplacer ? Un transport gratuit est mis en place par la mairie le jour du scrutin pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. Pour en bénéficier, contacter au plus vite le 0 800 49 05 05 (gratuit depuis un poste fixe). ■

Renseignements : 02 41 05 40 00.

THIERRY BONNET

Le 6 mai, aux salons Curnonsky, 1 700 jeunes étaient invités à recevoir leur carte d'électeur.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Cet été, on apprend à nager

Apprendre à nager pendant les vacances ? C'est possible pour les enfants à partir de 5 ans et pour les adultes grâce aux stages d'été de l'école municipale de natation. Le stage, au bassin couvert de la Baumette, comprend dix séances de 30 minutes en cours semi-collectifs (5 personnes maximum). Quatre périodes sont proposées : du 7 au 18 juillet, du 21 juillet au 1er août, du 4 au 15 août et du 18 au 29. Carte de dix leçons : 52 euros. Inscriptions à la piscine Jean-Bouin, le mercredi 3 juin, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h ; le jeudi 4, de 9 h à 13 h 30 et de 16 h à 18 h 30 ; et le vendredi 5, de 9 h à 13 h 30. ■

Renseignements au 02 41 79 70 28. Attention, pas d'inscription par téléphone.

De nouveaux horodateurs à carte à puce en centre ville

De nouveaux horodateurs, avec lecteur de carte à puce et alimentation solaire, vont progressivement remplacer les actuelles machines du centre ville.

Premiers périmètres concernés où l'installation est programmée du 15 juin au 15 juillet : les secteurs autour de la gare, de la rue Bressigny, des places Leclerc et du Lycée.

Le reste des horodateurs de la zone de stationnement "orange" du centre ville connaîtra le même sort en 2010.

À partir de la mi-juillet, il sera possible de payer son stationnement avec ces nouvelles machines à l'aide d'une carte à puce rechargeable. Cette carte, gratuite, sera mise à disposition des usagers qui le souhaitent, à partir du 15 juillet, à la boutique Sara Stationnement, à la police municipale ou directement auprès des agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

Les résidants qui disposent actuellement d'une carte recevront par courrier la nouvelle carte à puce.

Bien entendu, les nouveaux horodateurs acceptent toujours le paiement par pièces de monnaie. Et les tarifs restent inchangés. ■

Renseignements :
Boutique Sara Stationnement, esplanade de la Gare, 02 41 24 13 40 ;

Police municipale, rue Chevreul, 02 41 05 40 17.

Jacques Motteau : “Le tramway va conforter le pôle commercial du centre-ville”

Depuis le début du chantier du tramway, la Ville déploie un maximum de moyens afin de limiter les désagréments pour les usagers du centre-ville. Jacques Motteau, adjoint au Commerce fait le point.

THIERRY BONNET

Les travaux du tramway battent leur plein. Certains commerçants du centre-ville souffrent. Qu’avez-vous à leur dire ?

On vient de traverser la phase la plus difficile avec les travaux de réseaux. S’ajoute la mauvaise conjoncture économique qui touche particulièrement la consommation de détail. Mais, je tiens à rappeler que nous avons investi un maximum de moyens pour accompagner et écouter les commerçants pendant cette période délicate. Il faut rappeler que toutes nos actions sont faites en étroite collaboration avec les chambres consulaires et l’association des Vitrines d’Angers. L’axe central de la politique municipale est de conforter le pôle commercial du centre-ville. Le choix de faire passer le tramway par la place du Ralliement participe évidemment de cette dynamique.

Comment la Ville soutient-elle actuellement les commerces angevins ?

Notre chance est d’avoir pu bénéficier des nombreuses expériences d’autres villes qui ont mis en place un tramway. Nous avons ainsi mis sur pied des actions originales et très appréciées, comme la navette gratuite qui circule en permanence et dont on vient d’adapter le parcours à la demande des commerçants. À signaler également les aires de livraison de proximité avec des médiateurs qui donnent un coup de main. On est également aux côtés des Vitrines d’Angers pour leur animation “Sous les pavés… la plage”, qui se déroulera début juin. Autre preuve de notre réactivité : la construction de terrasses provisoires pour les brasseries du Ralliement.

Quelles seront les prochaines étapes ?

On va profiter de l’été pour donner un coup d’accélérateur aux travaux. Autour de Noël, il y aura, comme l’an passé, la trêve du chantier. Les travaux seront achevés fin 2010 et le service sera ouvert aux voyageurs en juin 2011. Et, partout où un tramway est arrivé, il a représenté un immense appel d’air pour les centres villes en termes d’afflux de clientèle. D’ailleurs, des boutiques continuent de s’installer en plein travaux. La plus emblématique est le magasin Apple I take, place du Ralliement. Trois nouveaux commerces viennent également d’ouvrir rue de la Roë. C’est bien la preuve d’une confiance en l’avenir. ■

THIERRY BONNET

En juin, la Ville met le bio à l’honneur

Le Printemps bio revient du 1er au 15 juin. À la clé pour les petits Angevins des accueils de loisirs et des écoles élémentaires, des repas entièrement bio les 10 et 11 juin (1).

“Cette opération participe à l’éducation du goût des enfants et permet de les sensibiliser, ainsi que leurs parents, à la façon dont les aliments qu’ils mangent sont produits, rappelle Gilles Mahé, adjoint à l’Environnement. *C’est pourquoi depuis 2002 nous la poursuivons et nous avons décidé d’amplifier la dynamique ainsi lancée”.*

Ainsi, la Ville procède depuis plusieurs années à l’introduction de produits bio dans les menus quotidiens. Jusqu’ici, c’est le cas pour les pommes, les carottes et les yaourts. En 2008, le bio représentait 4 % des menus. *“Notre projet est d’augmenter progressivement cette proportion,* précise Gilles Mahé. *Différents légumes et fruits seront ainsi introduits selon leur saison de production, en fonction aussi de la capacité des maraîchers bio du département.”*

Lors du Printemps bio, des animations sont également proposées aux enfants : interventions d’agriculteurs en classe, visites de fermes, fabrication d’un menu bio à l’Éparc et, nouveauté, découverte ludique et sensorielle du jardin bio de la Maison de l’environnement, récemment rénové (2). ■

(1) Servis par l’Établissement public angevin de restauration collective (Éparc), en partenariat avec le Groupement d’agriculteurs biologistes et bio-dynamistes (Gabb) Anjou et InterBio Pays de la Loire.

(2) Lire aussi page 20.

Contact, 02 41 05 44 12.

THIERRY BONNET

La salle de la Charte sera désormais le lieu de cérémonie pour les Pacs, elle l'est actuellement pour les mariages. Ici, avec Silvia Camara-Tombini, adjointe à la Citoyenneté.

Le Pacs aura sa cérémonie à l'hôtel de ville

À partir du 1er juin, les couples contractant un pacte civil de solidarité (Pacs) pourront bénéficier d'une cérémonie à l'hôtel de ville, dans la salle de la Charte où sont également célébrés les mariages. *"C'est une volonté claire de la municipalité de positionner Angers comme une ville de tolérance, où toute forme d'union est reconnue"*, explique Silvia Camara Tombini, adjointe à la Citoyenneté et à la diversité. La signature officielle du Pacs se déroulera toujours au tribunal d'instance. *"Mais l'hôtel de ville organisera une célébration symbolique, qui permettra aux couples de réunir familles et amis. Elle se déroulera sous la présidence d'un élu, avec des témoins. Quant au couple, il y affirmera son engagement"*, précise l'adjointe. Pour pouvoir bénéficier de cette cérémonie, un des deux membres du couple doit habiter Angers.

La mise en place de cette célébration est le fruit d'une concertation avec les associations de défense de la diversité, notamment Quazar qui se bat pour la reconnaissance des droits des homosexuels. En effet, le Pacs est né en 1999 afin d'offrir une possibilité juridique d'union aux couples homosexuels. Depuis, il a connu un succès croissant non seulement chez les homosexuels mais aussi chez les hétérosexuels qui y trouvent une forme d'engagement moins contraignante que le mariage. Depuis 1999, 450 000 Pacs ont été signés en France. Un tiers sur la seule année 2008 où les couples homosexuels ne représentaient plus que 6 % des pacsés. Quant au tribunal d'instance d'Angers, il a enregistré 940 Pacs durant cette même année. *"Nous verrons bien combien de couples seront intéressés,* conclut l'élue. *À Nantes et Rennes où ce type de cérémonie existe, seulement une poignée de demandes est enregistrée. Néanmoins, c'est un signe de tolérance que nous sommes fiers d'envoyer."*

Renseignements :
accueil de l'hôtel de ville, 02 41 05 40 00.

50 Angevins dans le nouveau comité des usagers du CCAS

THIERRY BONNET

Les membres du comité d'usagers se sont réunis pour la première fois le 22 avril.

Le nouveau comité d'usagers du centre communal d'action sociale (CCAS) a été mis en place par le maire le 22 avril. Il va siéger jusqu'en 2011[1]. Il est constitué de soixante-deux personnes : cinquante usagers, six élus dont un de la minorité et six représentants d'associations travaillant avec le CCAS. Objectif : donner la parole aux Angevins en situation précaire sur des sujets les concernant, pour optimiser avec eux la politique sociale de la Ville.

Depuis sept ans qu'il existe, le comité a été à l'origine de plusieurs réalisations : *"Rénov'espoir"* (autour du logement), micro crédit, formation des membres à la prise de parole, à l'écoute et au débat…

(1) Le mandat de chaque membre est de deux ans, renouvelable une fois.

THIERRY BONNET

Des bains en plein air tout l'été

À l'eau canard, les baignades de plein air ouvrent leurs portes. C'est le cas de la piscine de la Baumette qui rouvre le 3 juin. D'abord les mercredi et samedi, de 14 h 30 à 19 h 45, et dimanche, de 10 h 30 à 18 h 45. Puis, tous les jours, dès le 22 juin. À partir du 29, elle sera même ouverte dès 10 h 30, les mardi, mercredi, vendredi et samedi ; dès 12 h les lundi et jeudi. Aux tarifs habituels : (tous les détails dans le Guide des piscines, disponible dans les lieux publics et sur www.angers.fr). Baptêmes de plongée tous les mardis, de 17 h 30 à 19 h.

Autre lieu pour se rafraîchir, la baignade du lac de Maine sera ouverte les 3, 6 et 7 juin, de 12 h à 19 h puis tous les jours, de 12 h à 20 h. Elle est gratuite.

Pour les autres piscines : noter que la piscine Jean-Bouin propose des créneaux supplémentaires à partir du 2 juin, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 16 h 45. En revanche, elle ferme pour l'été à partir du 29 juin inclus.

Comme la piscine de Monplaisir, Belle-Beille restera ouverte tout l'été, mais sera exceptionnellement fermée le dimanche après-midi. Bertin sera ouverte jusqu'au 12 juillet inclus puis à partir du 17 août. Quant à la Roseraie, en cours de rénovation, elle devrait rouvrir son bassin dans le courant de l'été.

Renseignements :
02 41 79 70 28 ou www.angers.fr

THIERRY BONNET

Un exemple d'action du plan climat de la Ville : les affiches de performance énergétique des bâtiments.

Le plan climat au menu du conseil de l'environnement

Le conseil local de l'environnement est relancé. Première réunion plénière le 23 juin avec, au menu, le plan climat. Une seule condition à remplir pour les Angevins souhaitant y participer : s'inscrire au préalable.

Le conseil local de l'environnement est une des nombreuses instances de participation et de dialogue mises en place par la Ville. Cet organe consultatif est né en 2003. Depuis ses débuts, il a abordé des thèmes comme la téléphonie mobile, le jardinage biologique, l'éclairage urbain, les cheminements piétons…

Suite aux Journées de la démocratie locale en novembre, son organisation a été modifiée. *"On a ressenti une volonté forte de participer. L'environnement est devenu pour de nombreuses personnes une question centrale,* explique Gilles Mahé, adjoint à l'Environnement et président du conseil local. *D'où une ouverture sans restrictions aux habitants."* Trois séances plénières se dérouleront chaque année. Entre chacune d'elles, des groupes de travail pourront être mis en place. Le premier thème à l'ordre du jour, le 23 juin, est le plan climat : c'est-à-dire tout ce qui peut être fait à Angers pour limiter l'impact sur l'effet de serre. Autres sujets qui pourraient être abordés à l'avenir : la biodiversité, les risques majeurs, la programmation de la maison de l'environnement…

À côté des Angevins qui s'inscrivent librement, le conseil compte six élus municipaux, dont un de la minorité, et les représentants de dix-huit associations œuvrant dans le secteur de l'environnement. ■

Conseil local de l'environnement, le 23 juin, 19 h, salle audio-visuelle, hôtel de ville, entrée par l'esplanade. Inscription préalable obligatoire au 02 41 05 44 14 ou sur www.angers.fr/cle ou à Conseil local de l'environnement, Ville d'Angers, BP 23527, 49035 Angers CEDEX 01.

Mix'âges réunit les talents

En matière d'intergénération, Angers s'est construit une solide réputation. Pionnière dans le domaine, la Ville accompagne depuis 1998 les initiatives qui favorisent la rencontre entre Angevins de tous âges. Une démarche confiée au centre communal d'action sociale (CCAS) et relayée par plus de deux cents acteurs locaux[1]. Objectifs : maintenir le lien social autour des valeurs de mixité et de solidarité.

THIERRY BONNET

Le festival Mix'âges est l'occasion de mettre en lumière tout ce qui donne vie à l'intergénération dans les quartiers, à longueur d'année. La 7e édition se tiendra du 27 mai au 3 juin. Trois temps forts sont annoncés. Le premier, mercredi 27 mai, à la résidence "La Rose de Noël", présentera "Les popotes de l'amour". Le projet mobilise maisons de quartier, foyers de jeunes travailleurs, centres de loisirs, résidences pour personnes âgées, associations, retraités bénévoles…, autour d'un recueil de recettes de cuisine.

À retenir aussi, la seconde édition de "La fête de l'intergénération", le 3 juin, au jardin des beaux-arts et sur la place Saint-Éloi. Au programme : stands, spectacles, ateliers, musique, pique-nique, fanfare, jeux, contes… Sans oublier, le mardi 2, une table ronde sur l'amour à tous les âges, à 18 h, au cloître Toussaint. ■

(1) Associations, accueils et centres de loisirs, maisons de quartier, centres sociaux, résidences pour personnes âgées publiques et privées, clubs du 3e âge, établissements scolaires, foyers de jeunes travailleurs, compagnies artistiques, services municipaux…

Programme complet dans les lieux publics. Renseignements : 02 41 23 13 31.

EN BREF

Prochains conseils municipaux, les lundis 25 mai et 29 juin, à 20 h, à l'hôtel de ville.

Les mairies de quartier et relais-mairies seront fermés le 30 mai.

Quelques places sont disponibles pour les séjours, avec excursions, au village vacances de Lamoura, dans le Jura, du 13 au 20 juin et du 27 juin au 4 juillet. Renseignements à l'hôtel de ville ou au 02 41 05 40 75.

La Ville recrute ses ambassadeurs pour la représenter d'octobre 2009 à septembre 2010 dans les villes d'Osnabrück (Allemagne), Pise (Italie) et Wigan (Angleterre). Profil : maîtrise de la langue du pays d'accueil, connaissance d'Angers, sens de la communication et du relationnel. Les candidatures, lettre de motivation et CV avec photo, doivent être adressées à Anne-Sophie Le Marchand, responsable Europe et International, Mairie, BP 23527, 49035 Angers CEDEX 01, avant le 5 juin.

"Dimanche en baskets" permet la pratique du sport le dimanche , de 10 h à 12 h 30, salle Montaigne. Jardin baby et mini-sport pour les petits. Séances les 7, 14, 21 et 28 juin. Renseignements : Sports et Loisirs, 02 41 05 45 25.

La brochure "infos vacances été 2009" du centre information jeunesse présente les activités et séjours sportifs et culturels proposés aux jeunes cet été. Disponible gratuitement au CIJ, 5, allée du Haras. Accessible sur angers.fr/jeunes. Tél. : 02 41 87 74 47.

"Partir en vacances c'est possible !", dernier arrêt du bus itinérant Forum vacances place Ney, le 31 mai (vide-greniers) de 10 h à 18 h : infos sur les séjours enfants, vacances familles, aides financières… Contact : Point info famille, 02 41 05 45 80.

La Maison du tramway propose une visite commentée de l'exposition "à la découverte de votre tramway" et du chantier du centre de maintenance : le 29 mai pour les habitants de la Roseraie (exposition au centre du bien vieillir Robert-Robin) ; le 19 juin pour les habitants du secteur Létanduère (exposition à la gare SNCF) ; et le 3 juillet pour le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (exposition au relais info tram). Inscriptions au numéro vert 0800 104 204 ou par mail : manuel.soulier@angersloiremetropole.fr

Les travaux de la plate-forme du tramway se poursuivent boulevard du Maréchal-Foch, jusqu'à la fin de l'année. La circulation est maintenue dans les deux sens côté impair. L'accès riverains et livreurs à la rue Saint-Aubin se fait par la rue des Lices. L'accès piétons est maintenu des deux côtés. La rue Saint-Julien est accessible depuis le boulevard. Renseignements : 0 800 104 204.

Nouvel itinéraire de la navette gratuite desservant le marché Lafayette les mercredis et samedis pour offrir un service plus efficace. Elle emprunte maintenant la rue du Pin dans les deux sens et ne passe plus par le haut de la rue du Docteur-Guichard et la rue Mirabeau. Les voyageurs utilisant l'arrêt La Fontaine sont invités à se reporter à l'arrêt Mirabeau. Le tracé fera un crochet pour desservir la rue de Beauval avec deux nouveaux arrêts : Beauval et Létanduère. Contact : 02 41 33 64 64, www.cotra.fr

HÔTEL DE VILLE

Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

TRIBUNES

EN APPLICATION, DE LA LOI "DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ" DU 27 FÉVRIER 2002, CETTE PAGE DU JOURNAL MUNICIPAL "VIVRE À ANGERS" EST CONSACRÉE À L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ ET DE LA MAJORITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL.

AIMER ANGERS (MAJORITÉ)

Vers une Ville plus accessible et plus solidaire avec les personnes handicapées

La municipalité renforce le dialogue et son soutien financier en faveur d'une meilleure accessibilité de la cité.

Construire la ville pour tous, la ville des solidarités, c'est aussi réfléchir avec les personnes en situation de handicap à toutes les situations de vie quotidienne. C'est pourquoi, Angers s'illustre par un travail de près de 30 ans avec les Angevins touchés par le handicap.
Le renouveau qui souffle sur Angers, nous le souhaitons pour tous. Cela passe par le dialogue, la réflexion et l'action. Ce dialogue constant avec la Ville s'exprime par le Conseil local pour les personnes en situation de handicap, une instance permettant un lien continu. De ces échanges naissent des initiatives et propositions, soutenues par notre équipe.
Cet outil se voit renforcé par des événements favorisant les échanges et l'intégration à la vie citoyenne, sportive et culturelle. Le 30 avril dernier, suite à la semaine de l'accessibilité, une cinquantaine d'agents municipaux sont allés à la rencontre des associations pour recueillir leurs propositions, qui, retravaillées par nos services, amélioreront notre qualité d'accueil.
Pour compléter ces échanges, nous avons débuté ce mois-ci un diagnostic portant sur l'accessibilité des établissements recevant du public et sur les espaces publics qui font votre quotidien.
Ce travail est réalisé en lien avec les associations de personnes handicapées et les gestionnaires des structures spécialisées. Il nous mobilisera jusqu'en 2011 et engendrera une amélioration des cheminements au cœur de la ville et de ses parcs. Notre équipe souhaite, depuis toujours, faire d'Angers une ville ouverte permettant à chacun de trouver sa place.
L'action des associations avec lesquelles nous construisons une ville plus adaptée aux handicaps nécessite des moyens de fonctionnement, mais également un soutien pour les multiples projets qui viennent dynamiser la vie angevine. Ainsi nous avons attribué pour 2009, 59 880 euros pour appuyer le fonctionnement de 14 associations, et 11 600 euros pour les soutenir dans leurs projets.

Un accompagnement au quotidien : du logement à l'emploi

Parce que la question du logement est plus que jamais d'actualité, nous expérimentons un accueil spécialisé faisant face à la difficulté exprimée par les personnes handicapées. Par un accompagnement humain et des supports adaptés, cette expérience permet de mieux répondre aux besoins en tenant compte des types de handicaps, de l'offre de services, de l'accessibilité des commerces, du bâtiment et de l'adaptation du logement.
Ce service sera également ouvert aux personnes âgées dont la limitation d'autonomie nécessite un autre type de logement

Pour un accueil élargi des enfants handicapés à l'école.

La Ville prend en charge le temps de travail péri-scolaire des auxiliaires de vie pour que l'enfant puisse rester dans l'établissement et vivre sa scolarité comme tous les autres.

Un soutien à l'emploi des personnes handicapées

En plus de mener une politique solidaire dans notre recrutement, l'équipe municipale s'est engagée en partenariat avec Angers Loire Métropole et le CCAS à soutenir l'emploi des personnes handicapées. Et ce, en validant auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) un dispositif d'aide à l'emploi d'une totalité de 1 600 000 euros sur 3 ans

Notre équipe se mobilise pour faire d'Angers une Ville facile à vivre où chacun trouve sa place.

Vos élus de la majorité
Aimer Angers

Soutenir les victimes de viol

Il arrive que l'actualité telle que retranscrite par nos journaux ne corresponde pas à la réalité des faits. Dans son édition du 18 avril dernier, l'un de nos quotidiens avait ainsi fait peser le doute sur la véracité des déclarations de viol par les femmes dans les commissariats d'Angers.
L'équipe municipale ne pouvait rester indifférente à ces propos qui jettent le discrédit sur ces femmes victimes. Catherine BESSE, adjointe du quartier Doutre, St-Jacques, Nazareth, est donc intervenue pour réaffirmer la position partagée par tous les élus de la majorité vis-à-vis de ce grave sujet :
"À juste titre, la société est indignée par tout type de propos racistes, pourquoi ne l'est-elle pas de même manière par les propos sexistes ? Suite à votre article (…), je veux exprimer publiquement ma colère.
Comment peut-on être aussi outrancier ?… Les femmes sont des affabulatrices quel que soit leur âge ? Non Monsieur, le viol dans les soirées étudiantes est une dramatique réalité. La façon de relater les dépositions montre malheureusement la grande considération avec laquelle ces femmes sont traitées. (…) Les esprits libres peuvent encore aujourd'hui exprimer leur misogynie qui injurie et traite les femmes de manière dégradante et humiliante. Il faut que cela cesse !"
L'accompagnement des plus fragiles est l'une de nos priorités. Cet accompagnement ne peut passer que par le respect et l'écoute de tous, gage du bien vivre ensemble.
Les discriminations n'ont pas leur place à Angers, le conseil municipal s'est prononcé de manière unanime.

Célébration du Pacs en mairie: une reconnaissance de toutes les unions

La possibilité de célébrer le PACS en Mairie à partir du 1er juin : une reconnaissance de toutes les unions et de tous les citoyens.
L'équipe municipale s'est engagée à faire d'Angers, une ville de la tolérance, de la diversité et de la fraternité. Cela passe nécessairement par la considération de tous les Angevins quelle que soit leur culture, leur mode de vie, et notamment leur mode d'union.
Afin que l'Hôtel de Ville soit ouvert à tous, nous ouvrons à partir du 1er juin 2009 pour tout nouveau Pacte Civil de Solidarité, la possibilité de procéder à une célébration à l'Hôtel de Ville et en présence d'un(e) élu(e). Les personnes souhaitant ainsi s'unir devront s'adresser au service de l'État civil qui leur délivrera les informations concernant les modalités à respecter.
Que ce soit à travers cet acte symbolique, ou par la Charte de la diversité et la création d'un conseil pour la citoyenneté des étrangers, nous continuerons à renforcer l'égalité entre tous les Angevins et à insuffler une solidarité plus que jamais nécessaire.

"ANGERS, CHOISIR L'AVENIR" (MINORITÉ)

Un nouveau PLU s'impose

Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) dessine l'avenir de nos quartiers, notre qualité de vie pour les 25 ans à venir ! C'est dire son importance.

Le tribunal administratif a annulé le PLU pour des raisons liées au maintien des espace verts et boisés (divisés par deux!) et de notre patrimoine.

Nous assistons depuis le jugement à une stigmatisation de la justice, des associations, de la minorité et à la négation de toute responsabilité par ceux là même qui ont porté le PLU.
Alors que la majorité fait appel, et semble s'entêter, nous, groupe de la minorité, tournés résolument vers l'avenir, nous voulons être force de propositions !

Deux voies sont possibles :

- l'enfermement dans ce qui est un PLU "illégal" ;
- ou la refonte et la définition d'un nouveau PLU dynamique, moderne, rassembleur des partenaires. Pour nous, un nouveau PLU s'impose !

Une nouvelle méthode respectueuse des partenaires locaux :

- Eviter le passage en force et prendre le temps d'étudier îlot par îlot, rue par rue comme l'ont fait Bordeaux et Paris.
- Redéfinir les objectifs de 2 dossiers essentiels que sont : l'hyper densification et la rocade sud
- Recréer la confiance avec les partenaires locaux, redonner la parole aux associations, aux CCQ, et aux Angevins (débat public, enquête).

Des propositions simples et des objectifs clairs :

Un nouveau PLU serait d'évidence plus respectueux de la loi, des associations de protection de l'environnement et du patrimoine, des objectifs d'ALM, de notre qualité de vie dans les quartiers, d'Angers et des Angevins. Il devra :

- Intégrer les travaux, réflexions, décisions du SCOT, du plan de circulation et du Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
- Mobiliser les acteurs de l'urbanisme et de l'environnement par la mise en place d'un grenelle sur ces questions fondamentales
- Stopper, et redéfinir avec les habitants, les dossiers d'hyper densification : place Marcel Vigne, Basses Fouassiéres, bd W. Churchill, avenue Jean XXIII, La Madeleine, Terrien Cocherel
- Développer 3 priorités :

- créer des "portes d'Angers" afin de dégager des zones économiques attractives à l'échelle régionale,
- inscrire du foncier pour le pôle de compétitivité du végétal,
- poser les enjeux de déplacement dans leur globalité et non pas sous l'œil unique du tramway.

Voilà quelques pistes. Nous espérons pouvoir en débattre sereinement avec la majorité. L'enjeu n'est ni idéologique ni partisan, il touche le quotidien des angevins pour une ou deux générations !

Vos élu(e)s du groupe
"Angers, choisir l'avenir"
Contact : 02 41 05 40 37

THIERRY BONNET

La bibliothèque fermera ses portes le 13 juin. Les périodiques et une sélection de livres seront accessibles, à partir du 25 août, au relais-mairie.

ROSERAIE

Relais-mairie :
3, rue André-Maurois,
02 41 66 47 40.
Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, 9 h - 12 h 30. Mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Samedi, 9 h - 12 h.
Permanences des élus :
● **Mme Solé,**
5 et 19 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
● **Mme Mevel-Pla,**
10 juin, de 14 h à 16 h 30

Un an pour rénover la bibliothèque Jean-Vilar

Le 13 juin, à 17 h 30, la bibliothèque municipale de la Roseraie va fermer ses portes. Les travaux vont durer un an : pose d'un ascenseur pour une meilleure accessibilité, création d'une nouvelle salle destinée à accueillir l'heure du conte et des projections, renouvellement du mobilier… Ce chantier intervient dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine qui va notamment redonner un coup de jeune au centre Jean-Vilar.

Mais que les lecteurs se rassurent, ils ne seront pas privés pendant toute une année d'un lieu de lecture. À partir du 25 août, une salle sera aménagée au relais mairie, 3, rue André-Maurois : la "pause lecture". Il sera possible d'y consulter un large choix de revues, de quotidiens, de bandes dessinées, d'albums jeunesse et de beaux livres. Un accès internet sera également mis à disposition des personnes inscrites à la bibliothèque. Il ne sera pas possible d'emprunter des livres, mais les usagers pourront tout de même y rendre les documents empruntés dans les neuf autres bibliothèques municipales du réseau.

Quant aux DVD de la vidéothèque, ils resteront accessibles pendant les travaux à la bibliothèque des Justices. Ce, à compter du 20 juin et jusqu'à la réouverture de la bibliothèque Jean-Vilar programmée à l'automne 2010.

Enfin, ce n'est pas parce que la bibliothèque est fermée que les animations autour du livre s'arrêtent. *"Au contraire,* affirme Isabelle De Sevin, responsable de la bibliothèque. *Nous allons multiplier notre présence dans le quartier, notamment dans les établissements scolaires et les structures petite enfance. Nous allons aussi mettre en place un nouveau partenariat avec l'établissement Robert-Robin."* ■

Pour en savoir plus :
www.angerslaroseraie.fr
02 41 66 53 24 et http://bm.angers.fr

EN BREF

L'école Roger-Mercier, rue Carl Linné, ferme fin juin. Anciens élèves et parents sont invités à un rassemblement le 27 juin, de 10 h à 12 h. Réservations : Mme Paquereau, 02 41 66 96 23.

"Voici Gala", spectacle de fin d'année des ateliers du centre Jean-Vilar, le 30 mai, à 20 h 30. 1 €. Réservations centre Jean-Vilar. Renseignements : 02 41 68 92 50.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Relais-mairie :
1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.
Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi et mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Vendredi, 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Permanences des élus :
● **Mme Camara-Tombini,** 5 juin, de 10 h 30 à 12 h,
● **M. Lahournat,** 26 mai, 9 et 23 juin, de 16 h à 18 h

EN BREF

Réunion publique avec le Maire le 27 mai, à 20 h, salle Jean-Moulin, dans le cadre des Rendez-vous de quartier.

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier, le 3 juin, à 20 h, maison de quartier (Verneau).

THIERRY BONNET

Une partie de l'équipe organisatrice rassemblée sur le lieu de la fête.

Jour de fête sur la place Sainte-Thérèse

Cette année, ce sera place Sainte-Thérèse ! La fête du quartier se déroule chaque fois dans un îlot différent, afin de permettre aux habitants de mieux se connaître. Pour la 4e édition, le 6 juin, c'est le quartier Sainte-Thérèse, Saint-Lazare, Champ-de-Bataille qui a été choisi. *"Il occupe une place importante dans l'histoire du quartier, car il en est historiquement une des portes d'entrée"*, souligne Xavier Arrivé, pilote du collectif organisateur de Jour de fête, regroupant la plupart des associations.

Le programme s'étendra tout au long de la journée. Un vide-greniers "spécial enfants" ouvrira les festivités, dès 9 h, derrière l'église [1]. Pour eux également : un manège, des contes et des jeux. D'autres jeux, médiévaux, de tradition et d'expression populaire devraient plaire à tous. Pour découvrir le quartier, il y aura des balades en calèche à cheval, avec conteur. L'association pour le dictionnaire des familles de l'Anjou a prévu un concours d'arbres généalogiques. Un labyrinthe scénographié regroupera les associations en cinq espaces : histoire, créatif, solidarité, écoles et village africain.

À noter encore un atelier "cuisson écologique et solidaire", une multitude de propositions pour le déjeuner et le dîner, et une riche programmation artistique : expositions, chorales, groupe Crock'notes, théâtre de rue, jonglage, défilé de mode, groupes rap et rock du quartier, spectacle acrobatique et poétique, guitares manouches… La fête se conclura par un bal populaire. ■

(1) Circulation maintenue rues Bichat et Barra.

Samedi 6 juin, de 9 h à minuit, place Sainte-Thérèse. Navettes gratuites de la Cotra en soirée pour les différents secteurs du grand quartier. Contact, 02 41 73 44 22. Site, www.mqhsa.com

SAINT-SERGE NEY CHALOUÈRE

Maison de quartier
7 et 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Permanences des élus : (Hôtel de ville)
● **M. Markowicz,** 3 juin, de 9 h 30 à 11 h, sur rendez-vous
● **M. Dulong,** 20 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

EN BREF

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier, le 2 juin, à 19 h 45, école Victor-Hugo.

Stéphane Bourdillat, artiste chocolatier

Des parfums de cacao, des arômes de framboise, des senteurs de fraise. Respirez, vous êtes chez Stéphane Bourdillat. Aujourd'hui, c'est *"fabrication de chocolats aux fruits des bois"*. L'artisan chocolatier déverse méticuleusement une pluie de petits galets de cacao dans une vaste cuve. Ces petits "pistoles" en ressortent en un mince filet avant d'être façonnés avec une purée de fruits, 100 % naturelle. Comme ses galets de caco, Stéphane Bourdillat est un fondu de chocolat. Issu d'une lignée de cinq générations de boulangers-pâtissiers. *"Quand j'étais gamin, le soir, j'allais dans ma chambre avec une gamelle de chocolat pour faire des essais"*. Sa passion le pousse à Paris. Il y fait ses classes chez… Lenôtre. Et prend des cours de sculpture. Premier concours en 1991 à Angers : premier prix. Il a 20 ans. Sa création, un moulin à vent, laisse déjà entrevoir tout son talent. Toujours à l'affût de nouvelles sensations gustatives et de créations, il en fera d'autres : cage à oiseaux, buste de femme sculpté…, qui lui vaudront des places de lauréat et les éloges de ses pairs. Quand il ne travaille pas le chocolat, Stéphane en rêve : *"Les idées me viennent la nuit. Au réveil, je prends un crayon et c'est parti"*. Et tout se mange : sacs à main, pochettes et ballotins "biodégradables", 100 % cacao, agrémentés de quelques grammes de douceurs chocolatées à la réglisse, à la mangue, à la violette, au kiwi, à la rose… ■

9, rue Terrien-Cocherel, 02 41 42 50 40.

THIERRY BONNET

Le chocolatier devant l'une de ses œuvres, sculptée tout en chocolat !

LES QUARTIERS

THIERRY BONNET

Habitants, élues et techniciens entourent les architectes et le maître-verrier portant les maquettes des vitraux.

Des vitraux pour la chapelle Saint-Lazare

Quels vitraux pour terminer la rénovation de la chapelle Saint-Lazare ? Les recherches menées par les architectes Sophie Seigneurin et Valérie Legrand, chargées de la rénovation, avec François Comte, l'archéologue municipal, n'ont pas permis de savoir à quoi ressemblaient les vitraux d'origine. *"Cela nous a amenées au choix de les remplacer par des œuvres contemporaines,* expliquent les architectes. *Si nous avions mis du traditionnel, cela aurait abouti à recréer un lieu de culte, or la chapelle va devenir un lieu polyvalent pour tous les habitants du quartier".*

Les architectes ont dessiné quelques éléments, à partir desquels le maître verrier Éric Boucher a réalisé trois maquettes. *"La Ville a décidé d'associer les habitants au choix,* remarquent Catherine Besse, l'adjointe du quartier, et Sophie Briand-Boucher, conseillère déléguée. *Nous avons d'abord réuni quelques membres du conseil consultatif puis les maquettes ont été installées à la bibliothèque Saint-Nicolas. Tous les habitants ont pu les découvrir et donner leur avis par écrit. Ils avaient jusqu'au 20 mai pour se prononcer".* Le résultat du vote devrait être connu au plus tard mi-juin. Les vitraux seront réalisés et posés dans la foulée. ■

GRAND-PIGEON DEUX-CROIX BANCHAIS

Permanences des élus : Salle Henri-Cormeau
- **Mme Bruyère,** 19 juin, de 18 h 30 à 19 h 30

Maison de quartier
- **Mme Delmotte,** 11 juin, de 14 h à 16 h

Point info quartier
- **M. Aubret,** 12 juin, de 9 h à 10 h 30
- **Mme Bruyère,** 20 juin, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
- **Mme Delmotte,** 26 juin, de 10 h 30 à 12 h

DOUTRE SAINT-JACQUES SAINT-LAZARE

Bureau des élus, 47, rue Saint-Nicolas, Prendre rendez-vous au relais mairie des Hauts-de-Saint-Aubin, au 02 41 35 10 59

Permanences des élus :
- **Mme Besse,** 4 juin (sur rendez-vous) et 20 juin, de 10 h 30 à 12 h
- **M. Rotureau,** 13 juin, de 10 h 30 à 12 h

MONPLAISIR

Mairie : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.

Permanences des élus :
- **Mme Ouattara,** 27 mai, 10 et 24 juin, de 11 h à 12 h 30
- **M. Belot,** 3 et 17 juin, de 11 h à 12 h 30
- **M. Azzouzi,** sur rendez-vous

EN BREF

Exposition de l'atelier peintures de l'Archipel, sur le thème du roi René (aquarelle, acrylique, peinture libre) du 20 au 28 juin, de 14 h à 18 h, à l'Hôtel des Pénitentes, 23, bd Descazeaux. Gratuit. Contact : 02 41 24 89 10.

"Un pied au Grand-Théâtre", spectacle le 12 juin, à 20 h, au Grand-Théâtre, avec notamment l'atelier théâtre enfants de l'Archipel. 1 €. Réservations : 41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.

Représentation théâtre de l'Archipel, au petit théâtre, 19, rue de l'Abbaye : le 19 juin à 20 h 30, le 20 juin à 20 h 30 et le 21 juin à 15 h 50, "Veillée funèbre" par l'atelier adultes ; le 20 juin à 18 h, "la Dingomachine" par l'atelier enfants. 2 €, gratuit pour moins de 12 ans. Réservations : 41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier, se tiendra le 24 juin, à 20 h, salle Daviers.

C'est le cirque à Marcelle-Menet

Le cirque est devenu la nouvelle coquelchuche des habitants du quartier ! Cela a commencé dès 2005, avec l'installation d'un chapiteau pendant dix jours à l'emplacement même où ont été construites depuis l'école et la bibliothèque Annie-Fratellini. Pas un hasard si la cité éducative a pris le nom de cette grande dame du cirque. *"C'est poursuoi nous avons trouvé tout naturel de refaire une opération sur le cirque cette année,* explique Catherine Chlasta, du centre Marcelle-Menet. *Une nouvelle fois ce sera dans le cadre d'un partenariat avec l'école Jo Bithume"*.

L'opération *"Le quartier s'emballe pour le cirque"* aura donc lieu du 1er au 7 juin.

Dès le 1er juin, lundi de Pentecôte, les habitants sont invités à participer : il s'agira de mettre en place un chapiteau à l'emplacement du jeu de boules. *"Ce sera un premier moment fort, où tout le monde pourra s'investir,* souligne Khalid Lammini, de l'école du cirque. *Le chapiteau accueillera les spectacles, le mardi et le jeudi soir, et nous y animerons également des ateliers pour les enfants de l'école et, le mercredi, pour tous."* La hauteur sous la toile sera importante, elle permettra de travailler et de montrer des exercices d'acrobatie aérienne. Le chapiteau sera animé également en dehors des ateliers et des spectacles. *"Nous avons laissé volontairement des créneaux libres,* précise Catherine Chlasta, *et nous invitons les associations du quartier à s'en emparer, elles ont carte blanche"*. Le centre Marcelle-Menet proposera également des ateliers autour du clown, pour des binômes : un adulte et un enfant. Et, le 6 juin, la fête de quartier, "Les Printanières", aura lieu sur le thème du cirque, avec pour la première fois un spectacle de rue. ■

ELISABETH LAMMINI

L'école du cirque Jo-Bithume anime cette opération avec le centre Marcelle-Menet.

Renseignements et réservations, centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00, association.marcelle.menet@orange.fr www.marcellemenet.over-blog.com

EN BREF

Fête de l'été de l'association des habitants des Banchais, dimanche 14 juin, rue Haute-des-Banchais fermée à la circulation automobile. Vide greniers de 8 h à 18 h, particuliers uniquement, emplacement 7 euros, gratuit pour les adhérents. Animations à partir de 14 h : groupe de musique, scène ouverte, clown Camembert. Restauration toute la journée, tables sur la chaussée. Contact, 02 41 60 83 43.

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier, le 17 juin, à 19h, salle Henri-Cormeau.

L'atelier des Alizés mélange saveurs et cultures

THIERRY BONNET

Une fois par mois au centre Robert-Schuman, c'est atelier cuisine intergénérationnel.

Dans la cuisine du centre Robert-Schuman, les petites mains s'activent sous la houlette de Jean-Paul, bénévole et cuisinier retraité. Il faut hacher le persil, ciseler la ciboulette, émincer l'échalotte, équeuter les fraises, éplucher les pommes… Au menu : darnes de saumon grillées sauce béarnaise, pommes de terre et brocolis vapeur et, en dessert, tarte aux pommes et fraises. Comme ce jeudi soir, une fois par mois, des jeunes du foyer Alizés, des habitantes du quartier et des personnes âgées de la résidence La Corbeille d'Argent se retrouvent pour cuisiner ensemble. Partage de savoir-faire et de cultures. Les voix se mêlent aux rires. *"L'atelier permet de tisser un lien social intergénérationnel entre les participants"*, note Frédéric Jouet, animateur au foyer. *"Tout le monde met la main à la pâte, c'est très convivial. J'adore cuisiner. Ici j'apprends des tas de choses"*, confie Julie, "ancienne" du foyer et passionnée de cuisine, qui revient à chaque séance. Marielle, résidente à la Corbeille d'Argent, est tout sourire : *"c'est enrichissant ce mélange de générations."* ■

Atelier Cuisine, 12, boulevard Schuman, 02 41 43 70 90.

Les 4 000 m² du jardin de la Maison de l'environnement ont été réaménagés. Au premier plan : le jardin des sorcières.

THIERRY BONNET

LAC-DE-MAINE

Relais-mairie :
Place Guy-Riobé,
02 41 73 37 04.
Lundi et jeudi, 14 h-18 h.
Mardi et vendredi,
9 h-12 h 30 et 14 h-18 h.
Mercredi, 9 h-18 h.
Samedi, 9 h-12 h 30.
Permanences des élus :
● **Mme Prodhomme,**
6 juin, de 11 h à 12 h 30,
sur rendez-vous
● **Mme Lebeugle,**
20 juin, de 9 h à 10 h 30,
sur rendez-vous

Le jardin bio, à redécouvrir

Au fond, dans la mare, les grenouilles s'en donnent à cœur joie pour célébrer le printemps, tandis que les herbes, plantes et fleurs commencent à pousser dans les différents espaces. C'est très bio et très beau : les 4 000 m² du jardin de la Maison de l'environnement ont été entièrement réaménagés [1].

D'abord, le potager, organisé en trois grands cercles cernés de gaulettes de bois. *"Une centaine de variétés de légumes s'y succèdent au fil des mois,* précise Baptiste Canevet, le jardinier. *Le maître mot est la diversité : des espèces, des matériaux utilisés et de la façon dont les différents espaces sont mis en scène."* Ainsi, dans le verger, des parties sont tondues, d'autres laissées en prairie, afin d'accueillir au mieux la faune sauvage et les pollinisateurs.

À côté du potager et du verger, un secteur prouve que le bio peut être esthétique. Les plantes utiles qui le composent sont groupées par thème : tinctoriales, insecticides, médicinales, comestibles..., présentées dans des grands bacs aux parois de schiste ou de bois locaux. Au fond, la mare aux grenouilles sert à sensibiliser à la gestion des milieux aquatiques... et à arroser le jardin. Les élèves des écoles de la ville viennent quatre ou cinq fois par an dans la partie pédagogique, pour jardiner aux différentes saisons. Quant aux personnes, handicapées ou âgées, qui ne peuvent pas se pencher ou se baisser, elles peuvent également mettre les mains dans la terre, puisque des grands bacs hissent le sol à leur niveau. *"Nous nous en servons aussi, c'est très agréable de jardiner en hauteur !"*, souligne Baptise Canevet. ■

(1) Par les Parcs et jardins de la Ville.

Ouvert au public dimanche et jours fériés, de 14 h à 18 h, de mi-mars à mi-octobre.

EN BREF

Festival de musique
"Démazik" le 6 juin au parc Démasis, de 16 h à minuit. 3 €, gratuit pour moins de 10 ans. Contact : 02 41 48 05 40, www.myspace.com/demazik

Fête des activités de l'inter-association du Lac-de-Maine le 19 juin, à 20 h, au théâtre Chanzy. 6,5 €, adhérents 5 €. Réservations à la MPT. Renseignements : 02 41 48 05 40.

Au gymnase Jean-Monnet, un nouvel espace vient d'être ouvert, dédié aux clubs et scolaires pour l'organisation de réunions et temps conviviaux d'après matches.

Réunion plénière
du conseil consultatif de quartier, le 2 juin, à 20 h, maison du lac, place Guy-Riobé.

BELLE-BEILLE

Mairie : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.
Lundi, 14 h-17 h 30.
Mardi, mercredi et vendredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h 30.
Permanences des élus :
● **Mme Véron,** 6 juin, de 10 h 30 à 12 h
● **Mme Devaux,** 10 juin, de 16 h à 17 h 30
● **M. Sylla,** 17 juin, de 16 h à 17 h 30

La zone franche crée des emplois

"Ce ne sont pas les exonérations de charges qui font le développement des entreprises. Mais de telles mesures nous aident évidemment à avancer plus sereinement. La zone franche urbaine a été un appui solide pour notre croissance", explique Marc de Boislaville, le directeur de Clientela. L'entreprise de télémarketing s'est installée en 2005 au rez-de-chaussée de la tour Blandin, boulevard Beaussier. Depuis janvier 2009, elle poursuit son développement avec ses quatre-vingts salariés à quelques centaines de mètres de là, dans de nouveaux locaux, zone du Grand-Périgné.

Clientela est un bel exemple de l'immense bouffée d'oxygène économique que représente pour Belle-Beille, depuis 2003, la zone franche urbaine. Angers venait alors de subir un séisme avec la liquidation de l'entreprise ACT Manufacturing, rue du Nid-de-Pie. 660 employés étaient licenciés d'un coup.

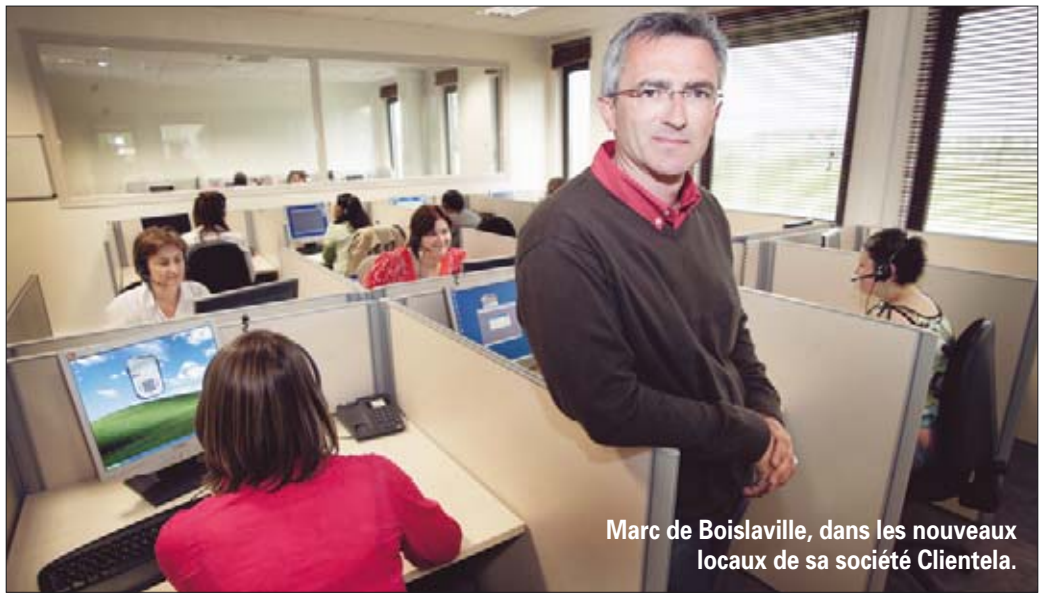

Marc de Boislaville, dans les nouveaux locaux de sa société Clientela.

THIERRY BONNET

Pour faire face, la Ville obtenait de l'État la création d'une zone franche urbaine (ZFU) offrant aux entreprises certaines exonérations fiscales et sociales. Accompagnée par l'agence économique Angers Loire Développement, cette mesure a obtenu des résultats au-delà de toute espérance.

Quelques chiffres : en 2005, Belle-Beille comptait 234 entreprises. Trois ans plus tard, elles étaient 360. En termes d'effectif, on est passé de 352 à 898 employés ! Une croissance qui s'appuie sur l'arrivée de sociétés de services. Ainsi, le nouvel immeuble de bureaux au 152, avenue Patton accueille treize entreprises pour cent quarante salariés : bureau d'études, centre d'affaires, vente en ligne, société informatique... Il faut également évoquer l'implantation réussie d'entreprises en rez-de-chaussée des tours Blandin, Quémard et Gaubert d'Angers Habitat.

Enfin, aux portes du quartier, une quarantaine d'entreprises se sont déjà installées, ou sont sur le point de le faire, dans la nouvelle zone du Grand Périgné. Soit, globalement, 588 emplois dont 320 embauches. Autre projet en prévision : un immeuble de bureaux comparable à celui de l'avenue Patton, rue du Nid-de-Pie, d'ici à l'été 2010. En additionnant ces différentes opérations, la zone franche urbaine pourra se prévaloir à terme de la création de bien plus d'un millier d'emplois ! ■

EN BREF

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier, le 11 juin, à 20 h, maison de l'Étang, 33, avenue Notre-Dame-du-Lac.

JUSTICES MADELEINE SAINT-LÉONARD

Mairie: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.
Lundi, 14 h - 17 h 30.
Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Samedi, 9 h - 12 h.
Permanences des élus:
- **M. Cazauba,** 3 et 20 juin, de 10 h à 12 h
- **Mlle Peuziat,** 27 mai, 10 et 24 juin, de 11 h à 12 h

THIERRY BONNET

La fierté du Sca: la formation de ses jeunes, qui lui permet aujourd'hui d'obtenir toute une série de bons résultats.

Le club du Sca: 50 bougies à la Baraterie

Le 20 juin, le Sporting club angevin soufflera ses cinquante bougies. Un anniversaire fêté en beauté à la Baraterie, à l'issue d'une belle saison. En effet, l'équipe fanion du club de foot monte pour la deuxième année consécutive et jouera en première division départementale. En outre, les 18 ans grimpent en régionale et les 15 ans disputent l'accession à ce même niveau.
Le président Christel Lucas affiche donc un large sourire: *"On récolte le fruit de la formation de nos jeunes. Un travail mené depuis de très longues années."* Aujourd'hui, le Sca et ses couleurs rouge et noir sont indissociables du site de la Baraterie.
Parmi ses 450 licenciés, un grand nombre de jeunes du quartier. Pourtant, rien ne prédisposait ce club à s'installer aux Justices. En 1959, le Sca est une bande de copains footeux, qui a son quartier général au café du Théâtre, rue Louis-de-Romain. Il succède au club des employés des Nouvelles Galeries.
Ce n'est qu'en 1976 que le siège déménage au café des Sportifs, rue Saumuroise. Yves Richard, alors responsable de la Maison pour tous Saint-Léonard, incite les dirigeants à mettre sur pied des équipes de jeunes. Aussitôt dit, aussitôt fait. Les entraînements se déroulent à Villoutreys. Le Sca croît vite, à l'image du quartier. En 1980, il passe le cap des 100 licenciés. 1984 : c'est l'installation à la Baraterie sur un terrain stabilisé et, dix ans plus tard, l'arrivée du terrain synthétique, dont le revêtement a été refait en 2006. ■

Le 20 juin, fête des 50 ans à destination des adhérents et des anciens du club avec exposition et animations. Les anciens qui n'auraient pas reçu d'invitation peuvent contacter le club au 06 24 49 89 39 et 06 79 57 43 76. À noter également: le 30 mai, finales de la coupe et du challenge de l'Anjou des 18 ans; les 6 et 7 juin, tournois poussins et benjamins. www.sporting-club-angevin.asso.fr

CENTRE-VILLE LA FAYETTE

Mairie: bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.
Permanences des élus:
- **M. Laugery,** 6 et 13 juin, de 11 h à 12 h
- **Mme Lafaye de Micheaux,** 18 juin, de 14 h 30 à 16 h, ou sur rendez-vous
- **Mme Clémot-Stréliski,** 25 mai et 22 juin, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous, ou sur rendez-vous

EN BREF

Gala artistique de l'association La Fayette le 14 juin, à 14 h 30, au théâtre Chanzy. 2 €. Réservations: 02 41 86 18 13.

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier, le 16 juin, à 20 h, salle Thiers.

Mikaël Coutand, créateur joaillier

Enfant, Mikaël Coutand collectionnait déjà les pierres et les minéraux. Apprentissage de sertisseur en joaillerie, première expérience chez un bijoutier, le voilà dès 22 ans, *"installé à son compte"*. Hasard..., il reprend un fonds de commerce occupé depuis plus de quarante ans par plusieurs bijoutiers. Sol en ardoise, mur en tuffeau, vieille porte de bois..., l'endroit est chaleureux. C'est là, dans sa boutique-atelier, au 77 bis, rue Bressigny, qu'il travaille et reçoit le client.
"Acheter des bijoux pour les revendre ne m'intéressait pas. Ce que j'aime, c'est le côté créatif, minutieux, artisanal. Partir de la matière brute pour en faire un bijou". Il puise son inspiration dans la forme, la couleur d'une pierre. À côté des rubis et émeraudes, Mikaël travaille des pierres semi-précieuses. La rubellite, une gemme rose virant au rouge. La tanzanite, d'un bleu violet. Il achète ses pierres *"au coup de cœur"* et avoue une préférence pour les saphirs roses.
À côté de ses créations, Mikaël travaille aussi à la commande: on peut venir le voir avec son idée en tête, il la réalise. Ce sont aussi des bijoux de famille qu'on lui demande de remettre au goût du jour. *"Avec la précaution de garder intacte l'âme du bijou"*. ■

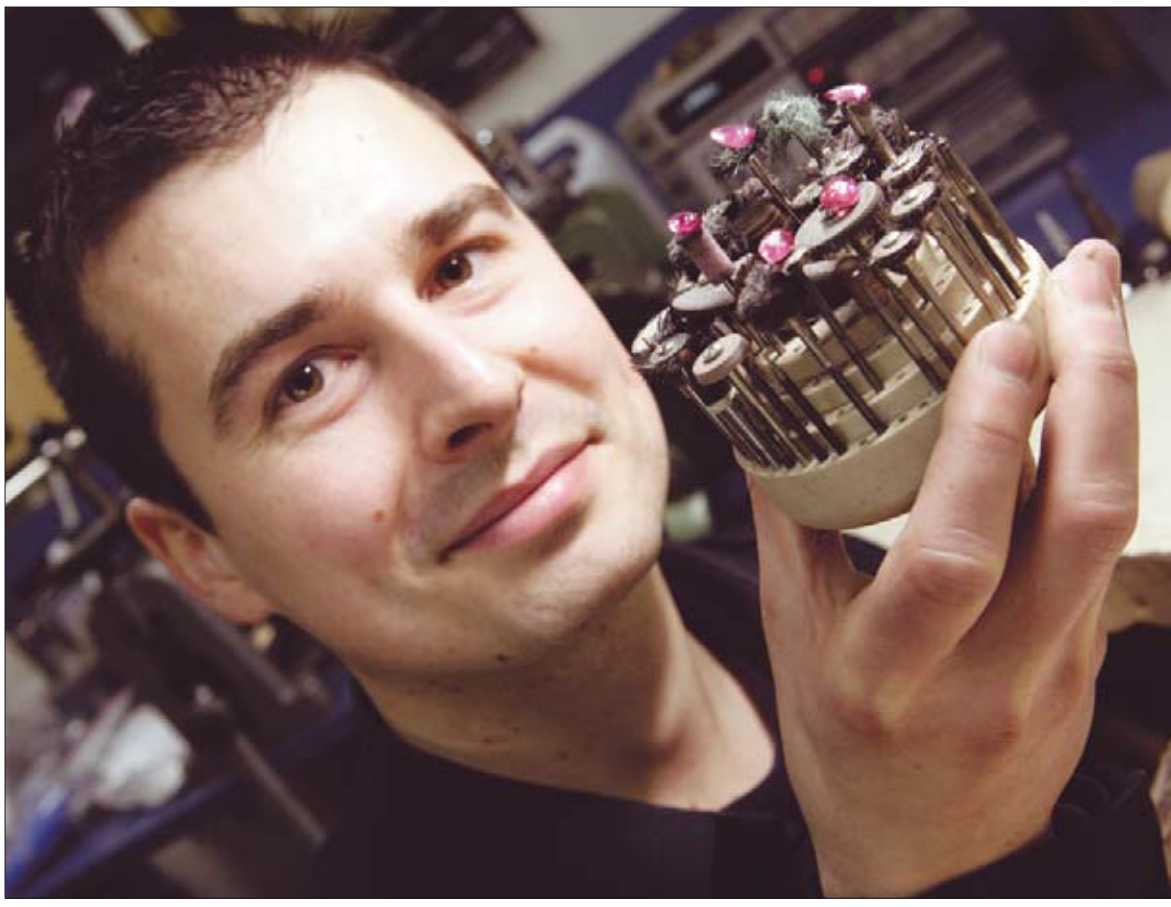

THIERRY BONNET

Mickaël Coutand, dans son atelier-boutique de la rue Bressigny.

La ville se raconte par sa rivière et par ses rives, dans une exposition sur les berges de la Maine.

PIERRE DAVID

L'histoire des rives,

Quelle bousculade sur le port de la Poissonnerie et sur le port Ligny, en ce printemps 1736 ! Marchands de bois, tonneliers, menuisiers, bateliers chargés de toutes sortes de marchandises, se disputent les rares emplacements pratiques pour leur négoce. Il n'y a pas de quais aménagés : on y pense, on fait des projets, des plans, mais il faudra encore plus de cent ans avant de les concrétiser. Et voilà qu'un marchand veut aller dans la Doutre avec sa carriole à cheval. Quelle idée ! Il y a déjà plein de monde sur le pont du Centre, et il est fort étroit, avec des maisons construites dessus. Quand on pense qu'il s'appelait Grand Pont auparavant… Mais on n'a pas le choix, c'est le seul moyen pour traverser. Le pont des Treilles n'était pas commode, avec ses moulins, mais de toute façon deux crues bien fortes, en 1663 et 1711, ont coupé le passage et il est en ruine. *"Paraît que les peintres trouvent cela joli et romantique, mais moi j'aimerais mieux un bon pont bien large"*, râle le marchand.

Cette scène est une fiction, la réalité historique est à voir dans l'exposition *"D'une rive à l'autre… la Maine ou l'histoire de notre ville"*, installée salle Chemellier pour tout l'été, à partir du 6 juin. Elle s'organise en trois espaces, pour trois grandes périodes : des origines à 1736, le 19e siècle, le 20e. À chaque fois, panneaux, photos, gravures, peintures…, font revivre l'histoire des rives. Les Archives municipales, le musée des beaux-arts et les bibliothèques ont fourni de nombreux objets et documents. Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives, en a écrit les textes.

En lisant et regardant, on peut ainsi se projeter sur la rive gauche, cette fois après la Révolution. Il y a des travaux. Partout. Le chantier de

Quai Gambetta, charrette chargée d'ardoises, début 20e siècle. Collection Jean-Pierre Baillergeau.

ARCHIVES MUNICIPALES

l'histoire de la ville

construction des quais est laborieux et dure, dure, dure. Les marchands de bois, les "voituriers par eau", qui s'étaient réjouis de voir les travaux qu'ils réclamaient démarrer enfin, perdent patience : le quai de la Poissonnerie, qui semble fini en 1806, n'est réellement achevé qu'en 1820 ! Et ne parlons pas de ceux qui, plus tard, veulent utiliser le quai Ligny, construit dans les années 1830 : trop bas, il est sous l'eau près de deux mois par an. Surtout, il est trop pentu. Voyez ce marchand qui doit aller prendre ses articles sur un bateau en Maine : il est venu en voiture à cheval mais, à cause de la pente, il doit la laisser en haut et charger à pied !

Il faut tout de même reconnaître que la Doutre est prospère, surtout après la vente des biens nationaux ecclésiastiques en 1790 et 1791, qui laisse libres de vastes bâtiments. Sur "l'île des Carmes", les premières usines se concentrent. En 1834, on y trouve deux minoteries, trois filatures de coton, trois brasseries de bière, une salpêtrerie, une raffinerie de sucre, des ateliers de mécanique, serrurerie, poêlerie, chaudronnerie, ferblanterie, menuiserie, vitrerie, coutellerie, poterie d'étain, boissellerie et vannerie, des fabriques de chapeaux…

Mais, les photos le montrent, la Maine procure aussi des loisirs aux Angevins. Couramment, on s'y baigne, on y pêche. Le 10 juin 1877, une grande fête vénitienne met la ville en joie ! Les bateaux à vapeur transportent des passagers pour leur plaisir et les voiliers tirent des bords entre les deux rives. Que serait Angers sans la Maine ? ■

Exposition accompagnée de projections : cartes sur grand écran, diaporamas, film, montrant les berges depuis la rivière. Salle Chemellier, du 6 juin au 30 août, tous les jours 11 h-18 h. Gratuit.

1- Angers, depuis Reculée, huile sur toile par Buffer, vers 1840. Musée des beaux-arts.
2- Vue du port de pêche vers le pont de chemin de fer, 1918. Collection Jean-Pierre Baillergeau.
3- Prairie de Balzac l'hiver, une joie pour les patineurs, vers 1908-1909. Collection Robert-Brisset.
4- Le remorqueur L'Espoir, vers 1930. Collection Paulette Métivier.

Du Grand Pont au futur pont du tramway

■ Premier pont entre les deux rives, le Grand Pont est construit en pierre vers 1030 en remplacement d'un pont en bois ; devenu pont du Centre, il est débarrassé de ses maisons entre 1807 et 1837 puis reconstruit en 1846-47 ; après la première guerre mondiale, il est appelé pont de Verdun.

■ Autrefois, il y avait des ponts entre les différents bras de la Maine. Le Petit Pont, sur le canal de la Tannerie, entre l'île de la Savatte et la Doutre. Le pont des Treilles, pont à moulins appartenant à l'hôpital Saint-Jean, construit vers 1170, détruit partiellement par les inondations de 1663 et 1711 et jamais rebâti ; ses ruines inspireront les peintres, dont Turner, en 1826.

■ Ouverture des ponts de la Basse-Chaîne et de la Haute-Chaîne en 1838 et 1839. Le 16 avril 1850, le pont suspendu de la Basse-Chaîne s'écroule au passage du 3e bataillon du 11e Léger, il y a 225 victimes. Le pont est reconstruit en pierres de 1851 à 1856. Et encore reconstruit entre 1957 et 1962, pour cause de circulation croissante. De 1949 à 1951, on reconstruit le pont de la Haute-Chaîne, dynamité par les Allemands à la Libération.

■ Le 20 décembre 1973, ouverture du pont de l'Atlantique. Il est doublé en 1983-84.

■ Le 13 juillet 1989, inauguration du pont Jean-Moulin

■ Le 5 juin 2008, lancement du chantier du futur pont du tramway.

L'été blanc de Nishikawa, aux beaux-arts

Neige de silence, **installation d'été. Le musée des beaux-arts propose une déambulation entre les œuvres de Katsuhito Nishikawa. Le plasticien japonais, de renommée internationale, s'inspire des formes trouvées dans la nature, comme le physalis, qu'il décline dans ses matières de prédilection : plâtre, bois, bronze et béton. Pour l'installation angevine, toutes les pièces seront peintes en blanc. Elles seront parsemées de l'entrée à la terrasse, en passant par le hall d'accueil.** ■

Du 5 juin au 20 septembre, du mardi au dimanche, 10 h - 18 h 30, gratuit.

HO SAN CHU, 1992, GALERIE PHILIPPE CASINI, PARIS

Tous au Bal

Pour fêter ses 30 ans, le Centre national de danse contemporaine (CNDC) invite les Angevins à danser ! Ce sera le 28 mai pour son Bal moderne. *"Cette manifestation nationale a été inventée, au plan national, par Michel Reilhac, ancien directeur du CNDC,* précise Aymar Crosnier, directeur adjoint. *Deux des quatre pièces dansées seront des créations, demandées à des anciennes du CNDC, Joëlle Bouvier et Mathilde Monnier."* Tout le monde peut venir danser : des assistants chorégraphes guideront les pas des moins aguerris ! Autre événement marquant cette saison du trentenaire, *Schools*, rencontres internationales des écoles de

Sacqueboute et cornet à bouquin au Printemps des orgues

La musique au temps du roi René résonnera lors du concert de clôture du Printemps des orgues, le 18 juin. Dans le cadre du 600e anniversaire de la naissance du roi, il aura lieu dans la cour du château. Au programme, sous le titre *"El Fuego"*, *l'Espagne au Siècle d'Or*, des œuvres de trois compositeurs espagnols : Mateo Flecha l'Ancien, Antonio de Cabezon et Gaspar Sanz. Mais aussi des compositions italiennes du 15e siècle, pour rendre hommage à celui qui fut roi de Naples : une *pavana gaillarda* anonyme, une *battaglia italiana* de Matias Fiamengo et des *frottole*, chansons populaires italiennes de l'époque, de Marco Cara, Filippo de Lurano et Michele Pesenti. Pour leur donner toute leur saveur, ces musiques seront interprétées par une formation de musique ancienne considérée comme l'une des meilleures au monde, Les Sacqueboutiers de Toulouse. Dirigé par Jean-Pierre Canihac, au cornet à bouquin, et Daniel Lassalle, à la sacqueboute (ancêtre du trombone), l'ensemble comportera aussi, pour ce concert, une chalémie (instrument à anche double), un basson, une guitare, un orgue, des percussions et un quatuor vocal. ■

Le 18 juin, à 21 h, cour du château (repli cathédrale). Aussi, master class ouverte à tous *"pour une conception baroque de l'interprétation musicale"*, le 17 à 17 h 30, conservatoire.

Fête de la musique

THIERRY BONNET

Le 25 avril, les assistants chorégraphes ont appris les danses.

THIERRY BONNET

moderne, avec le CNDC écologique

danse, du 25 au 29 mai. Elles rassembleront cent trente participants, étudiants et professeurs : quatre écoles de France et les autres de Turquie, Portugal, Angleterre, Danemark, Belgique, Allemagne et Autriche. Ils se réuniront dans la journée pour des séances de travail, débats, classes, ateliers encadrés par les étudiants eux-mêmes…

Et ils montreront leurs créations au public, au cours de quatre soirées, les 25, 26, 27 et 29. Tous les espaces du Quai seront investis : forum et salles. ■

***Bal moderne !*, jeudi 28 mai, à partir de 19 h ; rencontres des écoles de danse : débats publics à 18 h suivis de spectacles, créations à 20 h. Au Quai, sur réservation au 02 41 22 20 20 ou sur place. www.cndc.fr/schools**

La fête de la musique se déroule cette année un dimanche. Avec une grande première : la Ville met en place une opération de récupération et de tri des déchets [1]. Un partenariat a été établi avec l'association Aremacs, qui pilotera les bénévoles sur le terrain. Pour en faire partie, il suffit aux Angevins de participer à l'une des deux réunions de formation organisées le 15 juin, à 18 h et à 19 h, à l'hôtel de ville. En centre ville, il y aura des scènes esplanade Leclerc, place Imbach, sur le parvis du Quai, place François-Mitterrand, jardin du Mail, place Saint-Éloi, cloître Toussaint… Quant à la musique, elle commencera en fin d'après-midi et durera jusqu'à 2 h. ■

(1) C'est pour la Ville une première "éco manifestation", la suivante étant "Tempo Rives", en juillet et août.

Programme diffusé vers le 10 juin, dans les lieux publics. Contact, 02 41 05 41 48.

Un de la Canebière, de Vincent Scotto.

D'ARIO CARUSO

60e édition pour le festival d'Anjou

"*Roméo et Juliette*", mis en scène par l'Angevin René Rabault. C'était en juin 1950, une "*soirée de prestige à caractère culturel*" au château de Brissac, voulue par le préfet Jean Morin. La toute première manifestation du festival d'Anjou.

La pièce de Shakespeare sera redonnée, cette année, à Brissac. Clin d'œil pour le festival qui, du 12 juin au 4 juillet, célébrera sa 60e édition. Quinze spectacles sont au programme dont quatre créations – *La Nuit des rois* de Shakespeare ; *Donogoo* de Jules Romains ; *Les Femmes savantes* de Molière ; *Délire à deux*…de Ionesco – et une soirée spéciale "anniversaire". "*Durant trois semaines, nous allons montrer la diversité du théâtre*", souligne l'actuel directeur artistique [1] Nicolas Briançon. Avec des classiques (*Hamlet, Le Malade imaginaire*…) parfois librement adaptés (*La Mégère à peu près apprivoisée* d'à peu près Shakespeare) des pièces contemporaines (*L'Antichambre*, de Jean-Claude Brisville), du théâtre de boulevard (*Les Belles sœurs*, d'Éric Assous), des opérettes (*Un de la Canebière*, de Vincent Scotto), des spectacles musicaux (*Boris Vian, une trompinette au paradis*, de Jérôme Savary), du Camus *(Les Justes)*, du Guitry *(Mon père avait raison)* avec les Brasseur père et fils… Autant de succès de l'année servis par des "monstres sacrés" – Michel Bouquet en tête – ou par la garde montante. Les jeunes troupes seront d'ailleurs une nouvelle fois à l'honneur à travers les cinq spectacles en lice pour le "Prix des compagnies", du 29 juin au 3 juillet. Une rétrospective en images, le festival *Chap'pays*, des rencontres publiques s'ajouteront au programme. Sans oublier *le Tambour géant* du Bibliothéâtre. Du 29 juin au 4 juillet, dans la cour de la préfecture, il proposera ses lectures et ses biblioconcerts à l'heure du déjeuner et en fin d'après-midi. ■

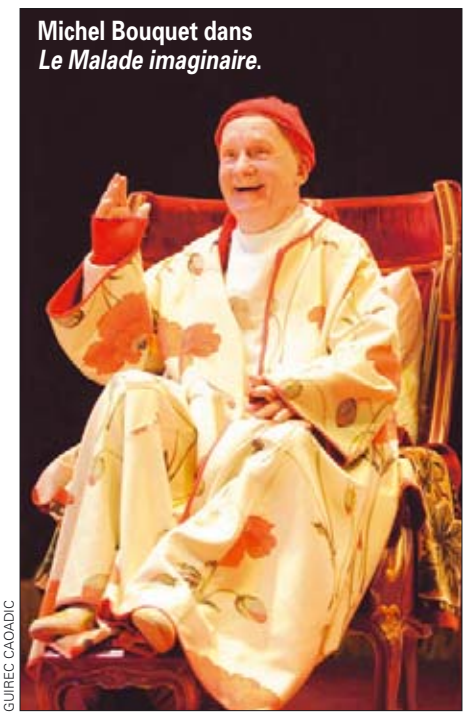

Michel Bouquet dans *Le Malade imaginaire*.

GUIREC CAOADIC

(1) Douze directeurs se sont succédé dont Marcel Herrand, Albert Camus, Jean Marchat et, plus récemment, Jean-Claude Brialy et Francis Perrin.

Prix des places : 30 euros par spectacle plein tarif (tarifs réduits). Renseignements : 02 41 88 14 14. Billetterie, de 10 h à 18 h, place Kennedy ou sur www.festivaldanjou.com

Deux soirées pour épater la Galerie

Jazz, électro, reggae, blues, folk, chant géorgien, musique indienne, danse orientale… Les 19 et 20 juin, au parc du Pin, les ateliers de musiques du monde de la Galerie sonore emmèneront le public dans un véritable voyage musical, de l'Afrique noire à Cuba, du Brésil au Maghreb, du Proche Orient à l'Indonésie… Comme les années passées – c'est la troisième édition –, ils interprèteront également une création de Francis Moze, ex-batteur du groupe Magma. Ils seront rejoints par de nombreux groupes de la région, notamment des amateurs qui trouvent là une occasion de se produire. Le public est attendu vendredi 19 juin, de 19 h à 23 h, et samedi 20, de 17 h à 23 h. L'entrée est gratuite. ■

John Axelrod : un nouveau chef pour l'ONPL

"*La première fois que j'ai dirigé l'orchestre national des Pays de la Loire, j'ai eu le coup de foudre pour les musiciens et Angers. Mais ce qui m'a le plus impressionné, c'est la force du public*". À 43 ans, John Axelrod aura tout le loisir d'apprécier la région. Récemment nommé directeur musical de l'ONPL, il remplacera Isaac Karabchtevsky à partir de la saison 2010-2011. Objectif pour le nouveau chef : *"poursuivre le travail afin d'améliorer encore la qualité et la réputation de l'orchestre. Il a le potentiel pour atteindre le niveau international, pour devenir un ambassadeur de la France"*, a-t-il souligné. Il y a fort à parier qu'il poursuivra également la démarche engagée vers les nouveaux publics. Une priorité, qui l'a amené dès 1996 à la création de l'OchestraX, réputé pour jouer dans des lieux et sous des formes inhabituels. John Axelrod dirigera l'orchestre dès septembre en "invité" avec Berlioz et Mozart. ■

www.onpl.fr

THIERRY BONNET

John Axelrod (à droite) a dirigé l'ONPL dans *Tristan et Isolde,* de Wagner, mise en scène inoubliable d'Olivier Py (à gauche). Une co-production ONPL - Angers Nantes Opéra.

Aquapolis, photomontage de Faouzi Louadah.

FAOUZI LOUADAH

Carte blanche aux étudiants des beaux-arts

La Galerie 5, immense "couloir" d'exposition de la bibliothèque universitaire de Belle-Beille, offre pour terminer sa première saison d'existence une carte blanche à vingt-cinq étudiants de l'école supérieure des beaux-arts. À découvrir : peintures, gravures, photographies, installation, maquettes et sons... Une partie des jeunes artistes propose leur vision de paysages urbains extrêmes autour du thème de "L'île de béton", de l'écrivain anglais James Graham Ballard. D'autres ont travaillé sur le rapport son-image. ■

Jusqu'au 25 juin, à la Galerie 5, BU de Belle-Beille, 5 rue Le Nôtre.
Tous les jours (sauf dimanche), de 9 h à 19 h. http://bu.univ-angers.fr/expo ou 0244688017.

Deux quartiers frappent les trois coups

Le théâtre amateur est au programme de deux maisons de quartier en juin : *Théâtratati* au centre Jacques-Tati, du 3 au 7 ; *Le Tout pour le Tout,* avec la maison de quartier Saint-Serge, du 11 au 16. Intention commune : valoriser le travail des troupes amateurs et des ateliers. La 7e édition de Théâtratati propose neuf spectacles avec l'atelier du centre, ceux de la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin et de l'Archipel, et les Tréteaux de l'université. Des clowns accueilliront le public dans le hall. Quant au "Off Tati", il proposera danse orientale, chant, guitare, piano et théâtre.
À Saint-Serge, le 8e Tout pour le Tout fait dans le gigantisme : six jours de spectacles plus onze "impromptus" gratuits en extérieur, dix-huit compagnies, huit ateliers, plus de deux cents bénévoles… Tout commencera par une parade emmenée par trente percussionnistes, du château à la maison de quartier. Avec une nouveauté : des spectacles chez l'habitant, le week-end. ■

***Théâtratati,* 5 euros la journée (mercredi, 1 euro), pass et tarifs réduits. Contact : 0241485190 et www.centrejacquestati.fr**
***Le Tout pour le Tout,* 3 euros (au dessus de 6 ans), pass et tarif réduit. Contact: 0241432813 et www.letoutpourletout.org.**

AGENDA

Musique - Ez3kiel.

Musique - Orient et occident (Véronique Gens).

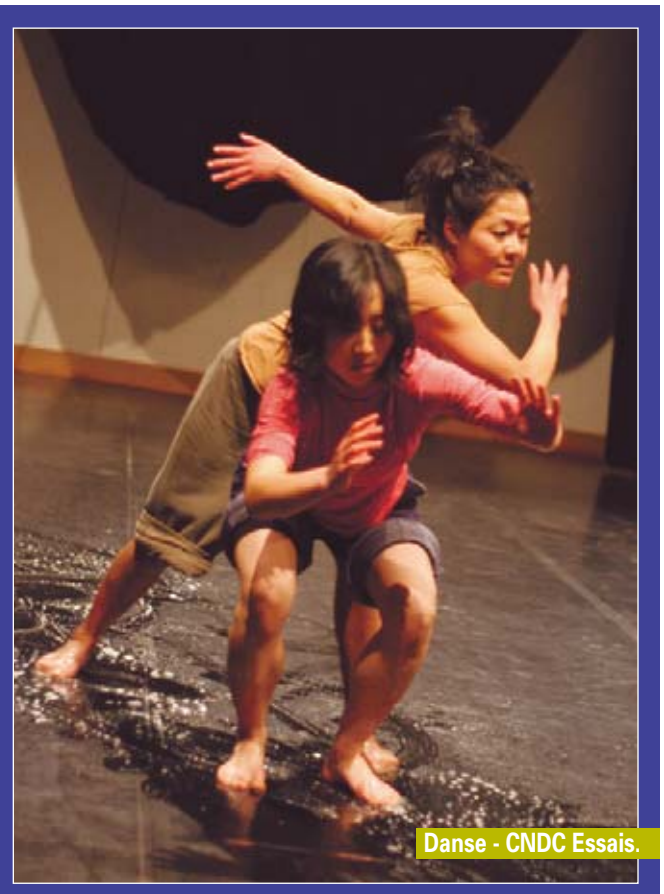
Danse - CNDC Essais.

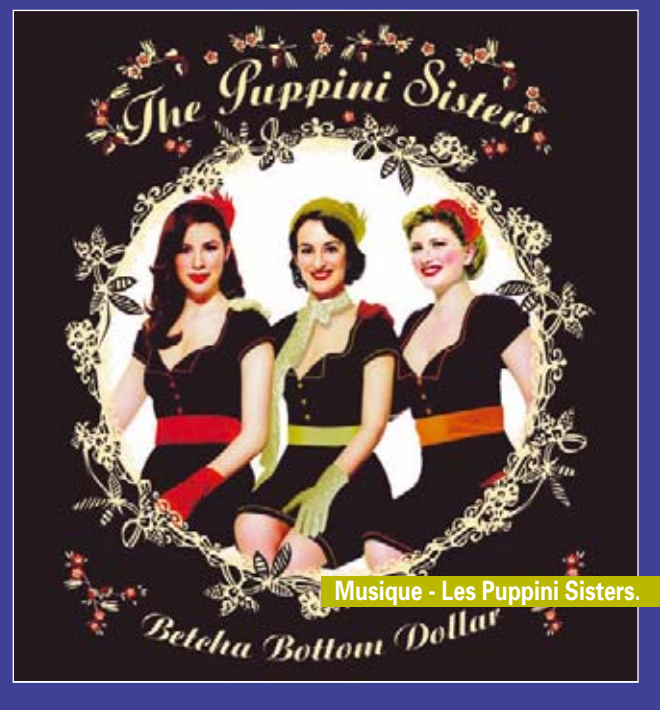

Musique - Les Puppini Sisters.

DELPHINE PERRIN / M. RIBES ET VO VAN TAO / VIRGIN

CINÉMA

31 mai, 1er, 3 et 7 juin
La petite taupe
Dès 3 ans. 16 h,
Les 400 Coups.

10, 14, 17 et 21 juin
Les contes de Terremer
Dès 6 ans. 16 h,
Les 400 Coups.

14 juin
L'aventure de Madame Muir
De Joseph Mankiewicz.
18 h, Les 400 Coups.

17 juin
Cinémas d'Afrique
Film du Sénégal. Gratuit.
20 h 30, espace culturel de l'université.

23 juin
Little Miss Sunshine
En V.O. Gratuit. 18 h,
CNAM, 122, rue de Frémur.

27 juin au 3 juillet
Fête du cinéma
Tarif habituel pour une place, 3 € les suivantes.

CONFÉRENCES

2 juin
Oui à l'amour
Café-sagesses. 20 h 30,
Café 23, rue Voltaire.

3 et 11 juin
Les métiers de l'hygiène, sécurité, environnement
IHIE. Le 3, à 12 h 30 ;
le 11, à 18 h 30, CNAM,
122, rue de Frémur.

5 juin
Sophia Loren
18 h 30, institut municipal.

6 juin
Comment on crée un tapis en Orient ?
Association Trad. 16 h,
centre Marcelle-Menet.

8 et 15 juin
Littérature africaine
Étude du corps humain.
18 h 30, institut municipal.

11 juin
Expériences architecturales...
...et logement dans les années 70. 18 h 30,
institut municipal.

12 juin
Histoire du cinéma français
18 h 30, institut municipal.

18 juin
Maladies à caractère professionnel
IHIE. 18 h 30, CNAM,
122, rue de Frémur.

DANSE

3 juin
Il était une fois
ALEA. 2 €. 20 h, Chanzy.

6 et 7 juin
Demandez le journal !
Arabesques. 6 à 10 €. Le 6, à 20 h ; le 7, à 17 h et 20 h, théâtre Chanzy.

13 juin
Un moment de danse dans la rue
Cie Hanoumat - Brigitte Davy. 16 h 30, place Saint-Éloi ; 17 h 30, place de la République. Repli sur hanoumat.com.

17 juin
Association Familles rurales
2 à 7 €. 20 h, Chanzy.

Cie Hanoumat - Brigitte Davy
Ateliers et improvisation avec les élèves du conservatoire. 18 h,
Maison des arts.

18 juin
École ouverte avec le CNDC
Et les étudiants de la formation Essais.
Gratuit sur réservation au 02 44 01 22 66. 19 h,
studio Les Abattoirs.

20 juin
Si on faisait une journée télé ?
ADZ modern'jazz et plus.
5 à 7 €. 20 h 30, Chanzy.

27 juin
Centre de danse de l'Ouest
7 à 13 €. 20 h 30, Chanzy.

LECTURES

4 juin
Franz Bartelt, nouvelliste
20 h 30, bibliothèque Toussaint.

6 juin
Philippe Mathé lit Balzac
16 h 15, bibliothèque Toussaint.

12 juin
Poésie du 15e siècle
Accompagnement musical. 20 h 30,
collégiale Saint-Martin.

Quand je laisse courir mes mains sur le piano
Par Élisabeth Paul et Céline Villalta. Récits, musiques et chansons.
20 h 30, bibliothèque Annie-Fratellini.

17 juin
L'heure du conte en langue des signes
15 h 30, bibliothèque de Belle-Beille.

18 juin
Lucien Suel
Poésie. 20 h 30,
bibliothèque anglophone.

La collection Merveilleux des éditions Corti
Les Apartés de
La Librairie. 20 h 30,
galerie David-d'Angers.

Bruno Netter lit des textes de Braille
14 h - 17 h,
salons Curnonsky.

27 juin
Philippe Mathé lit Rousseau
16 h 15, bibliothèque Toussaint.

Café littéraire
10 h, bibliothèque des Justices.

MUSIQUE

2 juin
Département jazz du conservatoire
19 h 45, forum du Quai.

Les Puppini Sisters
Chant, swing. 5 à 21 €.
19 h 30, Le Quai.

3 juin
Ez3kiel vs Hint
15 à 17 €. 20 h 45,
Le Chabada.

3 au 5 juin
Jamaïque Odyssée
Orange Street. En partenariat avec les JMF.
4 à 15 €. Le 3, à 20 h ; le 4, à 10 h et 14 h 30 ; le 5, à 10 h et 14 h 30, Grand-Théâtre.

Les Virtuosi de l'université d'Indiana
20 h 30, chapelle du conservatoire.

4 juin
Jazz manouche
3 €. 21 h, L'Autrement.

5 juin
Lenaic
5 à 7 €. 21 h,
L'Autrement.

5 au 6 juin
Chorale Rose des vents
Au profit de l'association familiale Claude-Monet et du foyer socio-éducatif Jean-Vilar.
20 h, centre Jean-Vilar.

6 juin
Gospel pour 100 voix
40 à 45 €. 20 h 30,
Amphitéa.

Lauren Faure
8 à 12 €. 21 h,
L'Autrement.

L'Intervalle fête ses 10 ans
Musique, animations.
Gratuit. 13 h - 17 h,
5, rue des Roseraies.

Festival Demazik
Blues, électrojazz, samba, rock, reggae.
3 €, gratuit moins de 12 ans. 16 h - minuit,
parc Démasis.

7 et 10 juin
Orient et Occident
Shéhérazade, de Ravel (soprano, Véronique Gens) ; concerto pour orchestre, de Bartok.
ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 26 €.
17 h, 20 h 30 le 10, centre de congrès.

Clarinettes
14 h, chapelle du conservatoire.

9 juin
Hommage à Astor Piazzolla
Professeurs du conservatoire. 3 à 5 €.
20 h 30, Grand-Théâtre.

AGENDA

10 juin
Raffinement et gaieté
Mozart, Poulenc. ONPL. Gratuit. 19 h, centre de congrès.

Atelier jazz Pierrick Menuau
20 h 30, espace culturel de l'université.

11 juin
Marielle Dechaume quartet
Entre Garland et Piaf. 5 €. 21 h, L'Autrement café, rue Lionnaise.

Ensemble Tasto Solo
École claviériste du 15e siècle. Anacréon et Printemps des Arts. 15 à 20 €. 20 h 30, collégiale Saint-Martin.

12 juin
Orchestre César Franck
Gluck, Haydn, Saint-Georges, Rossini, Dvorak, Brahms, Verdi. Gratuit. 20 h 30, église Notre-Dame.

13 juin
Assassin
Hip hop. 22 à 23 €. 20 h 45, Le Chabada.

Guitares du conservatoire
17 h, Grand-Théâtre.

14 juin
Ensemble Fiori Musicali
Madrigaux italiens, chants Renaissance, musique romantique. Gratuit. 17 h 30, chapelle des Ursules.

15 et 16 juin
Découverte du violon alto
Gratuit sur réservation au 02 41 24 14 50. 15 h 30, conservatoire.

16 juin
Anupama Baghwat et Prabhu Edouard
Musique hindoustanie classique. 4 à 5 €. 20 h 30, musée des beaux-arts.

18 juin
École maîtrisienne
19 h, chapelle des Ursules.

Les Sacqueboutiers de Toulouse
Victoires de la musique 2008. Festival Printemps des Orgues. 15 à 20 €. 21 h, cour du château. Repli au Grand-Théâtre.

19 et 20 juin
1, 2, 3,...musique
Galerie Sonore. Parc du Pin.

Yves Robert trio
Jazz. 5 à 8 €. 21 h, espace culturel de l'université.

Open mic
Guitares, ukulélés, percussions. 17 h - 20 h, Bibliothèque anglophone.

21 juin
Fête de la musique
Programme disponible dans les lieux publics.

Maîtrise de la cathédrale
16 h, cloître Toussaint.

Chorale UATL
15 h, théâtre Chanzy.

Bal folk
Avec Tradimusanse. 14 h 30, greniers Saint-Jean. 6,70 €. Réserver au 02 41 23 13 31.

La Nuit de l'orgue
Avec Henri-Franck Beaupérin. Le Printemps des orgues. Gratuit. 21 h - minuit, cathédrale.

23 juin
Sing forever
Collège Félix-Landreau. 3 à 5 €. 20 h 30, Chanzy.

24 juin
Musique et Mouvement
14 h - 19 h, parc du Pin.

25 juin
Solistes de l'École maîtrisienne
20 h, chapelle des Ursules.

26 juin
Orchestre de Bratislava
Répertoire baroque, classique, romantique. 11 à 19 €. 21 h, abbatiale Saint-Serge.

THÉÂTRE

30 mai
La Troupe
7 à 10 €. 20 h 30, L'Autrement.

2 au 4 juin
Richard III
De Shakespeare. Mise en scène, Jean-Claude Fall. NTA. 8 à 21 €. Les 2 et 3, à 19 h 30 ; le 4, à 20 h 30, Le Quai.

3 au 7 juin
Festival Théâtratati
Programmation sur www.centrejacquestati.fr

5 et 6 juin
Les Fables de La Fontaine
Cie la Thébaïde. 5 à 8,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

5 au 7 juin
Faut pas payer
De Dario Fo. UATL. Les 5 et 6, à 20 h 30 ; le 7, à 15 et 20 h, espace culturel de l'université.

6, 19, 20, 26, 27 juin
Plus vraie que nature
Comédie de Martial Courcier. Les Arthurs. 12 à 15 €. 20 h 30, La Comédie.

Feu la mère de Madame
Feydeau. Cie Rêve En Bullant. 7 à 9 €. 20 h 30, La Retraite, 22, rue Saumuroise.

10 au 13 juin
Revue Express, et Nuit d'ivresse
Théâtre du Jeudi. 5 à 8,50 €. 20 h 30, sauf le 11 (19 h 30), théâtre du Champ-de-Bataille.

11 au 16 juin
Le Tout pour le tout
Maison de quartier Saint-Serge, place Ney. Programmation sur www.letoutpourletout.org

12 juin
Un pied au Grand-Théâtre
Ateliers théâtre des maisons de quartier. Grand-Théâtre.

13 juin
J'existe
Humour, Éric Server. 7 à 10 €. 21 h, L'Autrement.

16 juin
Les Zygomatiks
Improvisation. 4 à 5 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

18 au 21 juin
Les Forains
Théâtre du Jeu. 5 à 8,50 €. Le 18, à 19 h 30 ; les 19 et 20, à 20 h 30 ; le 21, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Exposition - Les as de la Première Guerre mondiale.

Exposition - Malaval.

Musique - Demazik.

Théâtre - Donogoo (Festival d

Exposition

19 au 21 juin
Veillée funèbre
De Guy Foissy. L'Archipel. Les 19 et 20, à 20 h 30 ; le 21, à 15 h 30, 19, rue de l'Abbaye.

20 juin
La Dingomachine
De Sylvain Brison. Jeune public. L'Archipel. 18 h, 19, rue de l'Abbaye.

24 juin
Le Mouvement communicatif
Jacques Templeraud. 8 à 12 €. 21 h, L'Autrement.

25 juin
Les Expresso
Improvisation. 7 à 10 €. 21 h, L'Autrement.

25 et 26 juin
Havana room
Cie Gaïa. 1 €. 20 h 30, 19, rue de l'Abbaye.

26 juin
Les reprises de l'impossible
Humour. 7 à 10 €. 21 h, L'Autrement.

27 juin
La Troupe
7 à 10 €. 21 h, L'Autrement.

VISITES

6 juin
Bibliothèque Toussaint
10 h 30, espaces publics. 15 h 30, fonds précieux, Inscription au 02 41 24 25 50.

6 et 7 juin
Rendez-vous aux jardins
Jardin botanique de la faculté de pharmacie. Le 6, 14 h - 18 h, visite commentée à 15 h. Le 7, 10 h - 18 h, visites commentées à 10 h et 15 h. 16, bd Daviers.

Château
6 €. 9 h 30 – 18 h 30.

11 juin
L'hôpital Saint-Jean
Par François Comte. 12 h 15, musée Jean-Lurçat. Réservation au 02 41 05 38 38. 4 à 5 €.

13 juin
Jardin d'esprit, jardin de style
Inscription auprès d'Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, Rose des sables, place François-Mitterrand.

Sur les pas du roi René
Croisière sur la Maine avec guide-conférencier. Réservation au 02 41 23 50 00. 8 à 12 €. 16 h 30, cale de la Savatte.

EXPOSITIONS

Du 29 mai au 6 juin
Eros tic 1.0
Peintures de Fabrice

Exposition - J'ai capturé dans mes filets.

Visites - L'hôpital Saint-Jean.

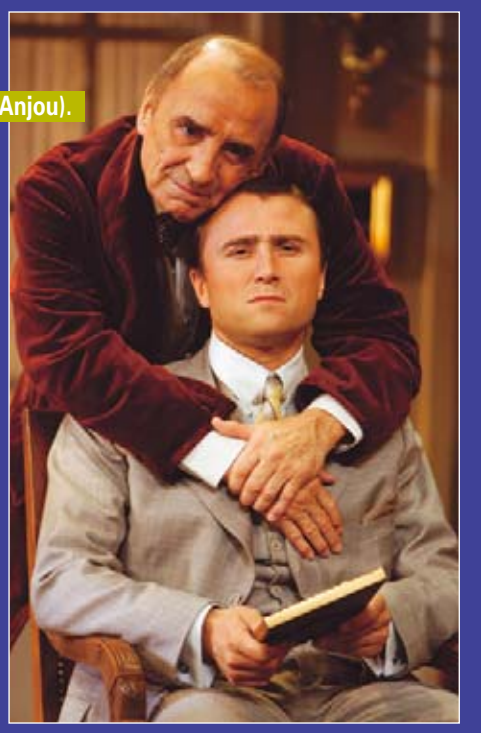

Théâtre - Mon père avait raison (Festival d'Anjou).

'Anjou).

- D'une rive à l'autre, la Maine ou l'histoire de notre ville.

Exposition - Avec ou sans eau (mini-textiles).

THIERRY BONNET/PASCAL VICTOR-ARTCOMART/ANTRA AUGUSTINOVICA/PIERRE DAVID

Lakal. Lundi au samedi, 10 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 19 h (vendredi, 14 h - 19 h), tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 30 mai
La nature dans son intimité
Macrophotos de Claire Lévrier et Antoine Piérart. Ferme de l'île Saint-Aubin.

30, 31 mai et 6, 7 juin
Vidéo de Cécile Benoiton
11 h - 18 h, L'Enceinte, 18, rue du Port de l'Ancre.

1er au 30 juin
Vachement d'espace
Art éphémère.
Association L'Ardoise verte. Semaine, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 4 au 20 juin
Évasion
Peintures Marie-Renée Boumier.
Tous les jours, sauf dimanche, 14 h - 19 h, Ajastar, 40, rue André-Gardot.

Jusqu'au 5 juin
Oiseaux
Photos Yannick Le Boulicaut. Lundi au jeudi, 9 h - 19 h ; vendredi, 9 h - 17 h 30, UCO.

Du 5 juin au 20 septembre
Neige de silence
Installation de Katsuhito Nishikawa.
Tous les jours, 10 h - 18 h 30, musée des beaux-arts.

Jusqu'au 6 juin
Pierrick Naud et Julien Perrier
Dessins et sculptures. Mardi au samedi, 14 h - 18 h, Artothèque.

Du 6 juin au 30 août
D'une rive à l'autre...
La Maine ou l'histoire de notre ville.
Tous les jours, 11 h - 18 h, salle Chemellier.

Du 6 juin au 6 septembre
Curiosités de nature
Aquarelles de Marie Charozé. 14 h - 18 h samedi et dimanche en juin puis tous les jours sauf lundi, ferme de l'île Saint-Aubin.

8 au 19 juin
Photos d'étudiants de l'UCO et de l'université de Saint Edwards (Texas)
Lundi au jeudi, 9 h - 18 h ; vendredi, 9 h - 17 h, UCO.

Jusqu'au 13 juin
Comment un livre vient au monde
Bibliothèque de Belle-Beille.

13, 14 et 20, 21 juin
Peintures et dessins de François Brunet
11 h - 18 h, L'Enceinte, 18, rue du Port de l'Ancre.

Du 13 juin au 25 octobre
Rétrospective Robert Malaval
Peinture. 3 à 4 €. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, musée des beaux-arts.

Du 16 au 21 juin
Au doigt et à Louis
Bicentenaire de Louis Braille. Salons Curnonsky.

Du 16 au 26 juin
Yolande Grandcolas, Dominique Thomas et Réjane Véron
Peintures et gravures. Lundi au jeudi, 9 h - 18 h ; vendredi, 9 h - 17 h, UCO.

Du 19 au 21 juin
Champ sur champ
Peintures d'Olivier Hache. 11 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 19 au 28 juin
Ateliers de peinture de l'Archipel
Autour du roi René. Hôtel des Pénitentes.

Jusqu'au 20 juin
Le Tube 6
Puisque vous partez en voyage. Installation du Collectif R_. Mardi au samedi, 13 h - 19 h, Le Quai.

Jusqu'au 21 juin
Habitants atypiques
Photos d'Alexa et Irène Brunet. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; dimanche, 14h - 18 h (fermé jours fériés), Maison de l'architecture.

Jusqu'au 25 juin
J.G. Ballard, île de béton
La sonorité dans l'image Travaux d'étudiants de l'ESBA. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, galerie 5, rue Le Nôtre.

Du 25 juin au 10 septembre
Bulles d'enfants
Planches BD. Par des enfants de la Roseraie et de Belle-Beille. Bibliothèque de Belle-Beille.

Jusqu'au 26 juin
Laurent Gillier
Encres aquarellées. Lundi au vendredi, 8 h 30 - 17 h 30, salle des pas perdus, palais de justice.

Du 26 juin au 7 juillet
Essais, dans le tendre mystère du monde
Peintures, gravures, dessins, collages de Claire Borde. Tous les jours, 10 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Du 26 juin au 15 novembre
Avec ou sans eau
Triennale des mini-textiles. 3 à 4 €. Tous les jours, 10 h - 18 h 30, musée de la Tapisserie contemporaine.

27 et 28 juin
Installation de Sophie Hurié
11 h - 18 h, L'Enceinte, 18, rue du Port de l'Ancre.

Jusqu'au 28 juin
Jacques Villeglé
Affiches. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanches et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Viscéral
Dessins de Julien Rasle. 11 h - 20 h, Ajastar, 40, rue André-Gardot.

Jusqu'au 30 juin
Mélodie tempo graphie
Aquarelles de Tallani. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 5 juillet
Les as de la Première Guerre mondiale
2 à 5 € ; gratuit moins de 10 ans. Mardi au samedi : 14 h - 18 h ; dimanche, 15 h - 19 h, musée de l'Air, Marcé.

Jusqu'au 14 juillet
Le roi René, au-delà d'une légende
Visite guidée le dimanche à 15 h. 2 à 3 €. Collégiale Saint-Martin.

Jusqu'au 15 juillet
Christ face à la mer
Peintures d'Élisabeth Boy. Cathédrale.

Jusqu'au 20 septembre
J'ai capturé dans mes filets
De Thérèse Bonnétat et Muriel Crochet. 4 € ; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles.

Jusqu'au 25 septembre
Les Pavie, une famille angevine au temps du Romantisme
Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, Archives départementales.

Jusqu'au 31 décembre
Le roi René en son château au logis royal
Château.

Jusqu'au 31 janvier
Témoignages
Photos de Charlène Dubreton.
Centre Paul-Papin, 2, rue Moll.

ET AILLEURS...

6 et 7 juin
Fête Bio
www.fetebiomurs.org.
Centre Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

Jusqu'au 7 juin
Je ne vois qu'infini par toutes les fenêtres et...
Travaux des étudiants de l'ESBA et de l'École graphique de Bruxelles.
Château d'Oiron (79).

12 juin au 4 juillet
Festival d'Anjou
Théâtre.
www.festivaldanjou.com
Avrillé, Brissac, Le Plessis-Macé, Saumur.

Les Orientales
Théâtre, musique, lectures, cinéma.
www.lesorientales.fr.
Saint-Florent-le-Vieil.

Retrouvez l'agenda en détail sur www.angers.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
www.angers.fr

Inauguration de la Goutte de lait municipale, le 12 mai 1947.

ARCH. MUN. ANGERS. 5 FI 4741

HISTOIRE

Germaine Canonne
première élue de Maine-et-Loire

Germaine Canonne s'est éteinte le 26 avril, au matin même de ses cent ans, joyeusement fêtés la veille à la résidence César-Geoffray: une vie si bien remplie, au service des autres, avec pour maxime, *"partager"*, comme règle de vie *"être simple et parler de même"* et surtout savoir protester, ainsi que le général Patton l'avait observé lui-même…

Germaine Canonne, alors âgée de 85 ans.

5 octobre 1944 : les femmes françaises obtiennent le droit de vote. Germaine Canonne, née à Saint-Quentin le 26 avril 1909, professeur d'anglais, belle-soeur du docteur Michel Canonne, se présente aux élections municipales d'Angers, sa ville d'adoption depuis 1939. Elle est élue le 13 mai 1945, en seconde position avec 19 437 voix sur la liste socialiste dirigée par Louis Imbach (19471 voix), dont on ignorait encore la mort en déportation. Première femme élue d'Angers, elle l'est aussi du département, en septembre 1945, et même élue vice-présidente du conseil général.

Chargée des affaires sociales à la ville comme au département, elle va se dépenser sans compter pour les plus vulnérables. On lui doit en particulier la Goutte de lait municipale, la première crèche de la ville (Marie-Placé), le premier foyer des "vieux travailleurs" et la suppression des maisons de tolérance à Angers, avant que la loi Marthe Richard ne l'instaure au plan national le 13 avril 1946. Voici quelques extraits de ses souvenirs de première femme élue du département, donnés à l'occasion d'une conférence le 19 octobre 1988.

"De tout temps, j'ai été sensible au sort des femmes. Lycéenne, je savais par ma correspondante anglaise que depuis 1918, dans son pays, les femmes participaient à la vie publique. Étudiante à Paris, j'avais accepté quelques responsabilités au sein d'organisations réclamant la promotion de la femme.

Lors de mon mariage, j'eus le bonheur de connaître une merveilleuse belle-mère, vice-présidente de la Caisse des écoles, qui avait créé le centre de la Claverie, à l'époque un centre aéré pour les scolaires. […] Lorsque dans cette France libérée, on parla d'élections municipales, mon mari m'encouragea vivement à solliciter les suffrages ; j'acceptai de figurer sur la liste d'un parti dont j'avais toujours entendu vanter l'idéologie par mon père : le parti socialiste. Au premier tour de scrutin, quelle ne fut pas ma surprise de me voir en tête de liste (8272 voix) avec plus de voix que M. Allonneau, déjà connu, plus de voix que M. Barangé qui avait fait ses preuves [Charles Barangé, l'un des fondateurs du Mouvement Républicain Populaire en 1944]. […]

En mai 1945, je faisais donc partie du conseil municipal, ainsi que deux autres femmes, Mlle Galland, Mlle Germain. Monsieur Allonneau fut choisi comme maire et je fis partie de la famille des six adjoints.

1945. La pénurie était maîtresse, dans tous les domaines et notamment celui du ravitaillement. Tous les produits étaient contingentés et parfois absents. Pas de discours inutiles, il fallait œuvrer vite. […] Ce qui me bouleversa le plus, ce fut d'apprendre le nombre de décès d'enfants de moins d'un an à cause de la mauvaise qualité du lait. Le service départemental de la Santé me fournit le nombre de décès : 1 215 en 1945 et l'opinion des médecins était formelle, il s'agissait de troubles alimentaires, de gastro-entérites, de choléra même. Mais, pour faire venir du bon lait, je m'aperçus bientôt que j'allais me heurter à des intérêts puissants qui étouffaient les consciences.

"De tout temps, j'ai été sensible au sort des femmes"

C'est en 1947 que la Goutte de lait, comme on l'appelait, put fonctionner et outre la garantie sanitaire apportée, les mamans eurent des remboursements intéressants des services de santé. En même temps que l'installation de la Goutte de lait, nous avons songé à utiliser l'autre partie de l'immeuble pour un autre organisme répondant également au souhait de la donatrice [Marie Placé], j'ai parlé de la crèche municipale. Malgré la diligence des services d'architecture, les crédits nécessaires, la réalisation fut pénible avec tous les bons matière existant : il fallait des couches, des draps, des bavoirs, des serviettes, de la laine et tout était contingenté, y compris le fil à coudre. Avec un personnel compétent, des berceuses dévouées, la crèche pouvait fonctionner dès fin octobre 1947. Je ne veux pas me souvenir pourquoi en juillet 1948, elle n'avait toujours pas été ouverte par la municipalité qui nous avait succédé. […]

À l'automne 1945, il fallut faire face aux élections cantonales et législatives. Cela signifiait des réunions et des heures de travail pour préparer les rencontres avec le corps électoral. Celui-ci demeurait un peuple déçu et irrité parce que la situation matérielle ne s'était pas améliorée aussi rapidement qu'on l'espérait. […] Une deuxième fois, je triomphai de Charles Barangé et devins conseiller général du canton sud-est. […] J'avais glané quelques informations sur le rôle de l'assemblée départementale, mais ce fut quand même éprouvant de me trouver seule femme devant trente-trois messieurs, notaires, ingénieurs, médecins, exploitants. […] Je fus intégrée à la troisième commission, celle des œuvres sociales, ce qui était pour moi un moyen appréciable pour mener à bien mes projets de solidarité. […] Étant l'élue des cantons de Trélazé, d'Andard et de Brain-sur-l'Authion, je devais me familiariser aussi avec le monde agricole. […] Au cours de mes visites, j'ai pu me rendre compte combien l'habitat rural était encore privé d'un minimum de confort et quelle fausse idée on se faisait sur l'aisance des petits propriétaires. Combien de pétitions n'a-t-il pas fallu pour obtenir l'électricité dans certains coins et l'eau sur l'évier ou à la ferme ! ■

Sylvain Bertoldi,
Conservateur des Archives d'Angers

Une semaine pour découvrir le

À l'occasion des 200 ans de la naissance de Louis Braille, la Ville accueille une exposition sur l'inventeur du système de lecture pour aveugle, et propose des animations en lien avec des intervenants angevins. Rencontre avec Hervé Rihal, président du Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes (GIAA). Il est mandaté par le Cinal, le comité international de cette commémoration, qui est à l'origine de cette exposition.

THIERRY BONNET

Dans les locaux du GIAA, auprès d'Hervé Rihal, une machine et une tablette pour écrire en braille et, en deux volumes, *La Gloire de mon père*, de Pagnol.

Pourquoi cette commémoration ?

Louis Braille est méconnu par rapport à ce qu'il a fait. Peu de gens savent qu'il a inventé le braille. Né en 1809, il a perdu la vue à 3 ans. À 16 ans, il a commencé à créer ce système qui permet de lire avec les doigts, le seul moyen pour ceux qui ne peuvent pas lire avec leurs yeux ! C'est notre écriture et elle est utilisée dans le monde entier.

Que vous apporte-t-elle ?

Certains non-voyants se passent du braille, personnellement je ne me vois pas vivre sans écriture ni lecture. Ce matin, avant même de me lever, j'ai lu quelques pages d'un roman de Vargas Llosa.
Et pour le travail c'est primordial. J'ai des petites fiches partout ! Cela m'est indispensable pour faire cours[1]. Quant aux enfants non voyants, ils font toute leur éducation en braille, à Angers avec l'institut Montéclair.

Comment écrit-on et lit-on en braille ?

Le braille s'écrit avec un alphabet en six points *(voir infographie ci-dessous)*. Les outils traditionnels sont la tablette et la machine. On lit du bout des doigts : une lettre en braille est juste de la taille d'un index ! Il faut bien sûr un toucher extrêmement développé. Une personne qui aurait perdu la vue tardivement lirait moins vite que moi, qui suis aveugle de naissance. Le toucher remplace la vue.

Il y a aussi les documents sonores

Oui, par exemple pour les romans, la lecture courante. Mais, dans ce cas, il y a un médiateur entre le texte et l'auditeur, ce n'est pas le même contact, pas le même plaisir. Et je considère qu'il y a un risque pour les aveugles à compenser uniquement par l'audition, car elle ne donne pas l'orthographe.

Qu'apporte l'informatique ?

On peut écrire et lire en braille sur les ordinateurs équipés d'une plage tactile. Pour écrire, on tape comme sur un clavier, le texte apparaît "en noir" sur l'écran et peut être imprimé, pour les voyants. Pour lire, on ouvre un fichier et tout ce qui est sur l'écran se reporte sur la plage tactile. Cela marche aussi pour faire des recherches sur internet, lire et écrire des mails.

Dans la vie quotidienne, pour accéder à la culture, comment le braille vous aide-t-il ?

Il est déjà présent sur les emballages de médicaments, aux arrêts de bus, sur les boîtes aux lettres de la Poste, dans l'ascenseur de la gare… On commence même à trouver des produits étiquetés en braille dans certains supermarchés. Chez soi, on marque ses affaires, son carnet d'adresses, tous les éléments de la vie quotidienne, en réalité. Pour la culture il y a de nombreuses possibilités. Deux exemples angevins : les disques de la bibliothèque sont marqués. Dans les musées, les documents sont adaptés et il y a des maquettes en relief. Il faut noter aussi que le site internet de la Ville est accessible en plage braille et ce n'est pas souvent le cas : c'est une adaptation compliquée. Nous trouvons aussi le supplément tramway en braille.

Que peut-on conseiller aux Angevins qui veulent en savoir plus ?

De venir à l'exposition et aux animations qui l'accompagnent ! Les institutions et associations y seront, c'est une bonne occasion pour se sensibiliser et s'informer. ■

(1) Hervé Rihal est professeur de droit à l'université d'Angers.

Le Braille

Comment on l'écrit…

L'aveugle met une feuille de papier épais sur la tablette et **pique les points de droite à gauche** (à l'envers) avec l'aide d'une réglette coulissante.

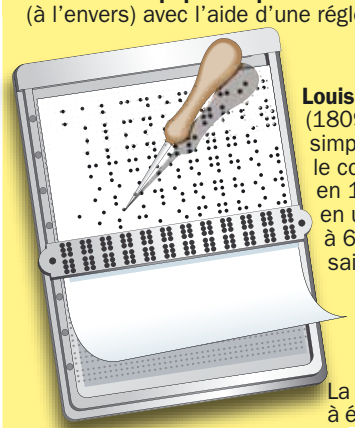

La tablette et le poinçon à écrire le braille

Louis Braille (1809-1852) simplifie le code Barbier en 1829, en un système à 6 points saillants.

… et comment on le lit

Une fois le papier retourné, on lit les caractères en relief de gauche à droite. L'alphabet de 63 combinaisons (ci-contre la lettre "b") est construit à partir de 2 rangées verticales de 3 points.

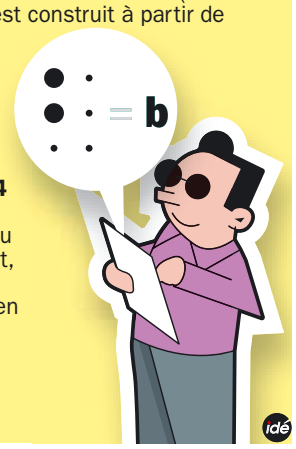

Origine

C'est en **1824** que **Louis Braille**, devenu aveugle enfant, propose cet **alphabet** en relief **pour non-voyants.**

Exposition "Au doigt et à Loui

L'exposition itinérante "Au doigt et à Louis", proposée par le Cinal, sera installée à l'Espace Welcome, place Maurice-Saillant, du 16 au 21 juin.
Elle est accessible à tous, voyants et déficients visuels, et propose une découverte tactile.
Aux salons Curnonsky, place aux stands des nombreux partenaires, associations et organismes menant des actions en direction des mal et non-voyants, de l'institut Montéclair à la bibliothèque en passant par l'Ésaip (école supérieure angevine d'informatique et de productique), qui forme des étudiants déficients visuels.
Des animations permettront de compléter la découverte : atelier de lecture et d'écriture braille, sculptures à voir avec les doigts, atelier d'écriture mêlant voyants et non-voyants, visites virtuelles de la tapisserie Le Chant du Monde, démonstration de chiens guides,

braille

Associations et lieux ressources à Angers

■ **GIAA,** 109, rue Éblé, permanences le mardi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h. 02 41 86 13 25, giaa.angers@clubinternet.fr www.giaa.org
■ **Association Valentin-Haüy,** 02 41 20 94 48
■ **Point-y-est,** 06 77 39 45 30
■ **Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes - Voir ensemble,** 02 41 22 07 68
■ **Rétina France,** 02 53 91 92 70
■ **Chiens guides d'aveugles de l'Ouest** 02 41 68 59 23
■ **Association nationale des parents d'enfants aveugles,** 02 41 95 19 83
■ **Association des parents d'enfants déficients visuels,** 02 41 42 40 05
■ **Comité de liaison des handicapés,** 02 41 88 77 15
■ **Institut Montéclair et Centre d'information et de conseil sur les aides techniques (Cicat),** 02 41 73 38 18, www.monteclair.fr
■ **Centre régional de basse vision,** 02 41 36 80 10, www.crmbv.org

S", du 16 au 21 juin

balade sensorielle dans la ville… Enfin, le spectacle Louis, l'enfant de la nuit aura lieu au Quai le 17 juin après-midi. À signaler aussi, une émission de radio réalisée sur le thème, à écouter en ligne sur www.angers.fr/radiohandicap. ■

Programme dans les lieux publics début juin. Contact, direction de la Santé publique, 02 41 05 44 30 ou nathalie.david@ville.angers.fr

Réservations pour le spectacle, au Quai, 02 41 22 20 20.

THIERRY BONNET

Hissons les voiles au lac

"C'est la belle saison pour naviguer sur le lac de Maine, avec vue imprenable sur Angers, se réjouit Philippe Badier, le président du NDC-voile. *On vient d'ailleurs d'acquérir un voilier de cinq places pour embarquer du public."* Ce bateau, le "File au Maine", est la vitrine du NDC-voile. L'activité principale du club reste évidemment la pratique du bateau télécommandé au dériveur, en passant par la planche à voile. Le club compte deux cents adhérents. *"Si on ajoute l'école de voile, au moins cinq cents personnes fréquentent chaque année l'une de nos quatre-vingts embarcations"*, précise Marie-Odile Bruneau, la responsable technique.

Dès six ans, on peut découvrir cette activité, à condition d'être à l'aise dans l'eau. La voile sur un lac, n'est-ce pas un peu frustrant par rapport à la mer ? *"Pas du tout,* répondent en chœur les deux responsables. *C'est différent, plus technique. Ici, le vent n'est pas du tout régulier, naviguer est plus exigeant, il faut avoir du feeling pour bien appréhender l'environnement. C'est une très bonne école."* Pour preuve, les marins du NDC affichent d'excellents résultats. Damien Le Gal et Marion Leprunier viennent de gagner leur sélection aux championnats du monde de cet été, respectivement en série Europe et en 420. Sans oublier Mathieu Richard qui fut champion du monde 420 en 1996 avec le club. Il est aujourd'hui vice-champion du monde de match racing, il a été recruté par Marc Pajot pour être le tacticien du *Team french spirit* en vue de l'*America cup*. Mathieu Richard a accepté d'être le parrain de la fête des 40 ans du NDC-voile. Ce sera le 12 septembre avec, au programme, de nombreuses animations sur le lac de Maine. ■

Balades sur le File au Maine, cet été, 8 euros l'heure sur réservation ; stages de voiles de la demi-journée à la quinzaine, locations de bateaux (30 euros les deux heures). Le 6 juin, journée planche à voile ; le 7, régate de voile radio commandée ; le 14, descente de la Maine en dériveurs et planches à voile.
Renseignements : 02 41 73 83 00 et www.ndcvoileangers.com

Les Accroche-cœurs lancent un appel aux anges

"Anges et Démons". Le thème des Accroche-cœurs 2009 devrait donner des ailes aux Angevins. Comme chaque année, la compagnie Jo Bithume, organisateur de l'événement aux côtés de la Ville, les invite à participer aux festivités, du 11 au 13 septembre. Avis aux amateurs, comédiens, sculpteurs, chanteurs… : des ateliers et des répétitions sont mis sur pied avant l'été.

THIERRY BONNET

Choristes, chanteurs individuels, adultes et enfants… toutes les voix sont attendues pour se fondre au chœur des anges et interpréter la création spéciale Accroche-cœurs. S'inscrire avant le 9 juin – jour de la première répétition – auprès de Nicole Dolivet-Dupperray, au 06 75 78 93 49, nicole.dolivet.duperray@gmail.com.
Les sculpteurs et artistes pourront créer un ange et prendre part à une installation collective avec les plasticiens de Lucie Lom. Inscription avant le 15 juin, auprès de Sandrine Papin, 06 14 24 17 89, sp.accrochecoeurs@hotmail.fr
Les comédiens se feront "renifleurs d'anges" en suivant les répétitions début septembre, mais il faut s'inscrire avant le 30 juin auprès de Nicolas Bidet, 06 28 06 02 13 ou bidetnicolas@neuf.fr
Les collectifs, associations, groupes de quartiers…, qui souhaitent présenter un projet, peuvent contacter au plus vite Nicolas Bidet ou Sandrine Papin.
Reste les motards… anges de l'enfer, attendus avec leurs bruyantes bécanes, en culottes, bottes et blouson noir. Inscription avant le 30 juin auprès de Nicolas Bidet. ■

INFORMATIONS

Concours photos "quelles passerelles entre les générations ?" avec Le temps pour toiT. Clichés à transmettre jusqu'au 30 juin. Contact : 02 40 29 14 82, photo2009@letempspourtoit.fr www.letempspourtoit.fr

Le RSI, Régime social des indépendants, publie un guide "Objectif entreprise" pour aider les futurs chefs d'entreprise à choisir un statut juridique, fiscal et social. À disposition de tout organisme conseillant les créateurs d'entreprise. Contact : 02 28 07 35 35, contact@paysdelaloire.le-rsi.fr

Le prix de la vocation scientifique et technique récompense par 1 000 euros des bachelières ayant un projet de formation innovant ou atypique dans des filières où les femmes sont peu représentées. Dossier à retourner pour le 16 octobre, sur loire-atlantique.pref.gouv.fr ou ac-nantes.fr ou paysdelaloire.fr

Le Conseil général attribue des bourses départementales d'enseignement supérieur (jusqu'à 490 ⇔ aux étudiants boursiers nationaux dont les parents ou conjoints résident en Maine-et-Loire. Dossiers à retirer à partir de juillet et à retourner avant le 31 octobre à l'Hôtel du département, bureau de l'enseignement supérieur, place Michel Debré. Rens : 02 41 81 43 23 ou www.cg49.fr

Permanence d'aide à la déclaration de revenus des services fiscaux, jusqu'au 29 mai, de 9 h à 17 h à l'hôtel de ville, et de 8 h 30 à 16 h 30 à la cité administrative, accueil bâtiment C.

NRJ Angers organise un casting DJ angevins amateurs. Maquette ou set sur CD à envoyer, jusqu'au 29 mai, à NRJ studio DH cast, 2, square de la Penthière, centre commercial de l'horloge, 49 100 Angers. www.nrjstudio.fr

RENDEZ-VOUS

Café des signes, rencontre sourds-entendants, le 19 juin, dès 21 h, à l'Art's Café, rue Baudrière. Contact : www.terreetlune.canalblog.com

Observation des étoiles le 16 juin, dès 21 h, avec Ciel d'Anjou, à la Maison des chasseurs, "Les basses brosses" à Bouchemaine. Gratuit. Contact : 02 41 47 04 19, ou 06 14 56 61 59.

Information sur la création d'entreprise de services à la personne, à la Boutique de gestion Anjou, 461, rue Saint-Léonard, le 25 juin, de 9 h à 12 h. Gratuit, sur inscription. Tél. : 02 41 66 52 52, aidecreationentreprise.fr

Foire aux disques, CD, DVD au Chabada le 13 juin, de 10 h à 18 h. Contact : 02 41 96 13 40.

Pour ses 50 ans, l'ADAPEI, association départementale d'amis et parents d'enfants inadaptés, ouvre ses portes et propose des animations par des personnes handicapées du 2 au 12 juin. Renseignements : 126, rue Saint-Léonard, 02 41 68 98 67, contact@adapei49.asso.fr

Apéro bio au jardin bio de la Maison de l'environnement les 2, 4, 9 et 11 juin, de 18 h 30 à 20 h. Visite du jardin bio les 6 et 13 juin et tous les dimanches jusqu'à mi-octobre, de 14 h à 18 h. Gratuit. Contact : 02 41 22 32 30.

Fête bio "le jardin, cultivons la biodiversité"

les 6 et 7 juin au centre Jean-Carmet à Mûrs-Érigné : conférences, concerts, exposants… Gratuit.
Contact : 02 41 88 21 17, www.fetebiomurs.org

Goûter convivial ANPEIP, pour enfants intellectuellement précoces et leurs parents, le 20 juin, dès 14 h.
Rens : 02 41 88 16 19, paysdelaloire@anpeip.org

SANTÉ

"Je me sens bien dans mon assiette", conférence-débat puis buffet, de la fondation Pilège, avec le docteur Jean-Jacques Henry, le 3 juin, à 19 h 30, salons Curnonsky, place Maurice-Sailland. Gratuit.
Contact : 02 41 05 44 54.

16-30 ans, *"Parlons santé"* le 15 juin, de 18 h à 19 h, à la résidence des jeunes travailleurs Alizés, 7, rue de Haarlem : droit à la santé, accès aux soins, complémentaire…
Contact : 02 41 43 70 90.

SOLIDARITÉ

La Croix-Rouge récupère bibelots, vaisselle, objets de déco et de collection pour des vide-greniers destinés à financer ses actions. Dons à déposer 1, rue Joubert, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Contact : 02 41 27 04 44.

L'association Contact aide à accepter l'homosexualité d'un proche. Réunion le 17 juin, à 20 h 30, à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry.
Tél. : 02 41 48 87 79, contactmloire@aol.com

Vente exceptionnelle Apivet, les 10 et 11 juin, de 10 h à 18 h, 12 juin, de 10 h à 19 h, et 13 juin, de 10 h à 17 h, 13, avenue Montaigne.
Tél. : 02 41 60 88 00.

Braderie du Secours populaire le 13 juin, de 9 h à 11 h 30, 1, rue Albéric-Dubois : vêtements neufs et d'occasion, brocante, livres. Tél. : 02 41 25 11 75.

Braderie de vêtements "pop affaire" du Secours populaire les 19 juin, de 14 h à 18 h, et 20 juin, de 10 h à 13 h, 21 bis, boulevard Daviers.
Tél. : 02 41 88 58 13.

"Vivre comme avant", qui soutient les femmes opérées du cancer du sein, recherche des bénévoles elles-mêmes opérées.
Contact : 02 41 64 49 30 ou 01 53 55 25 26.

Groupe d'expression et de soutien pour les personnes qui accompagnent au quotidien un proche malade, handicapé ou en perte d'autonomie, le 16 juin après-midi, avec le service social de l'Assurance maladie. Inscriptions du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.
02 41 24 28 58.

SORTIES

Découverte de l'île Saint-Aubin le 31 mai, de 10 h 30 à 16 h, avec la Maison de l'environnement. Rendez-vous au bac de l'île.
Gratuit. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Observation des oiseaux nicheurs du lac de Maine le 24 juin, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Rendez-vous entrée du camping. Gratuit. Inscriptions à la Maison de l'environnement : 02 41 22 32 30.

Observation des étoiles le 16 juin, dès 21 h, avec Ciel d'Anjou, à la Maison des chasseurs, "Les basses brosses" à Bouchemaine. Gratuit.
Contact : 02 41 47 04 19, ou 06 14 56 51 59.

Le jardin botanique de la faculté de pharmacie, 16, boulevard Daviers, ouvre ses portes les 6 et 13 juin, de 14 h à 18 h, visite commentée à 15 h, et les 7 et 14 juin de 10 h à 18 h, visites commentées à 10 h et 15 h. Gratuit.
Contact : 02 41 48 85 68.

Fête du vélo les 6 et 7 juin. Rendez-vous sur le circuit de la boucle Angevine de la Loire à Vélo le 7 juin, de 9 h à 18 h. Visite du site des Ardoisières, du musée de l'ardoise, démonstration de plongée sous-marine dans les fonds ardoisiers.
Contact : Christiane Krine, 02 41 05 51 02, angersloiremetropole.fr

SPORTS

L'Intrépide Angers football, qui fêtera ses 90 ans en mai 2010, recherche documents et informations sur l'histoire du club : photos, articles de presse, émoignages…
Contact : 02 41 66 44 56 ou 06 28 04 07 16, www.intrepide-angers-football.com

LOISIRS

Séjour au Monténégro du 25 septembre au 2 octobre, avec Tourisme et Loisirs.
Tél. : 02 41 48 73 73. www.tourisme-loisirs49.fr

Rencontres "les Boîtes à jeux" les 28 mai, 11 et 25 juin, de 14 h 30 à 18 h, au centre Marcelle-Menet.
Contact : 06 77 10 82 31, les boitesajeux@cegetel.net

ATELIERS

Groupe d'échanges pour enseignants d'anglais de collège et lycée le 6 juin, de 10 h 30 à 11 h 30, à la Bibliothèque anglophone. Gratuit, ouvert aux membres de la bibliothèque.
Tél. : 02 41 24 97 07.

"Valoriser votre anglais professionnel", atelier pour demandeurs d'emploi à la Bibliothèque anglophone, du 16 au 19 juin, de 9 h à 12 h 30 ou de 14 h à 17 h 30, avec passage du TOEIC.
Gratuit, sauf adhésion 8 €. Rens. : 02 41 24 97 07.

Atelier blason et mosaïque au musée des beaux-arts le 3 juin, de 14 h à 18 h, dans le cadre du festival Mix'âges. Durée une heure, de 14 h à 18 h.
Gratuit. Réservations : 02 41 05 38 38.

Stages de danse contemporaine Résonnance : pour 7-11 ans, du 6 au 8 juillet, de 10 h à 16 h (65 € + adhésion 4 €) ; Intergénération, du 28 au 30 août, de 10 h à 17 h (de 70 ⇦à 110 ⇨ adhésion 4 ⇦ Salle de l'Arceau, rue Guillaume-Lekeu.
Inscriptions : 02 41 47 13 72, www.resonnancedanse.com

Inscriptions aux cours de Musique et Mouvement pour la rentrée 2009, du 16 au 18 juin, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, et 19 juin, de 9 h à 12 h, au château du Pin, 1, rue du Pin. Cours de piano, violon, guitare pour 4-6 ans.
Rens : 02 41 68 36 61, www. musiqueet mouvement.free.fr

Atelier fabrication de confitures bio le 6 juin, de 9 h à 12 h, à la Maison de l'environnement. 8,40 €, réduit 2,10 €. Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Croquis naturaliste, avec Olivier Loir, le 13 juin, de 9 h à 12 h, sur les sentiers du lac de Maine.
Dès 10 ans. 4,20 €, 2,10 €. Inscriptions Maison de l'environnement : 02 41 22 32 30.

Initiation pêche à la mouche, avec l'Ablette angevine, le 6 juin, de 9 h 30 à 17 h. Pour adultes.
Inscriptions : 02 41 88 32 26 www.ableteangevine.com

"La cuisson écologique et solidaire : construire, comprendre et cuisiner", initiation à la cuisson solaire et montage d'un four les 20 et 21 juin, de 9 h à 17 h 30, à la Maison de l'environnement, avec l'association Bolivia inti. 23 €, repas inclus. Possibilité d'acquérir un four solaire construit lors du stage pour 220 €.
Inscriptions : 02 41 22 32 30.

Atelier généalogie-paléographie le 4 juin, de 20 h à 22 h, à l'ADFA. Adhérents 3 €, non-adhérents 5 €.
Inscriptions : 9, rue Raoul-Ponchon, le samedi de 14 h 30 à 18 h 30, ou 02 41 48 26 27, 06 10 59 81 30, adfa@wanadoo.fr

Stage MAO traitement du son et mix le 30 mai au Chabada, pour musiciens, chanteurs, DJ ayant déjà pratiqué la MAO.
Contact : 02 41 96 13 40, fnau@lachabada.com

Le Canoë-kayak club d'Angers propose aux 8-17 ans des stages d'été au Lac de Maine, initiation et perfectionnement. Inscription sur www.ckca.fr ou au 02 41 72 07 04.

Stages arts du cirque tout l'été à l'école de cirque Jo Bithume. Pour les 3-17 ans.
Rens : 02 41 66 04 45.

Ateliers d'été du conservatoire du 24 au 28 août : ateliers danse classique, jazz et contemporaine, et, ateliers musique jazz et danse contemporaine.
Rens : 26, avenue Montaigne, 02 41 24 14 50.

Stage d'anglais proposé par l'université américaine St-Edward's pour les collégiens (4e, 3e) et lycéens, du 13 au 24 juillet à Bécon-les-Granits.
Tarifs et programme sur http://www.boisrobert.com/stedwards/index.html
Tél. : 02 41 32 72 51

FORMATION

Information AFPA sur la validation des acquis de l'expérience et sur le congé individuel de formation (CIF) le 18 juin, de 18 h 30 à 20 h 30, et le 27 juin, de 9 h à 12 h, 6, rue Guillaume-Lekeu.
Contact : 02 41 33 42 00.

TOEIC à la Bibliothèque anglophone le 2 juin, de 19 h à 21 h 30.
Tarifs et inscriptions sur www.fr.etsglobal.org/store
Rens : 02 41 24 97 07.

Pour devenir animateur d'accueils de loisirs, formation BAFA avec Familles rurales : 02 41 18 20 04.

Préparations BAFA et BAFD en juin avec l'Afocal. Rens : 26, rue Brault ou 02 41 22 00 88, www.afocalpdl.fr

La Fédération sportive et culturelle de France organise un stage BAFA du 27 juin au 4 juillet à Étriché.
Renseignements : 06 86 17 10 75, alain13om@hotmail.fr

"Quoi de neuf en hygiène du travail et de l'environnement", séminaire de l'IHIET du Cnam, le 19 juin.
Inscription : 02 41 66 10 66, www.cnam-paysdelaloire.fr

Informations du Cnam sur les formations santé sécurité environnement, le 3 juin, à 12 h 30 et le 11 juin, à 18 h 30, à l'IHIET.
Inscriptions : 02 41 66 10 59, ihiet@cnam-paysdelaloire.fr

Informations du Cnam sur les formations logistique industrielle et Supply chain management le 2 juin, à 12 h 30, et le 10 juin, à 18 h 30, à l'ISERPA.
Gratuit, sur inscriptions : 02 41 66 10 56, iserpa@cnam-paysdelaloire.fr

L'Afpi propose des formations pour l'industrie. Portes ouvertes tous les mercredis à 14 h 30, 4, rue du Pavillon, zone industrielle de Beaucouzé.
Tél. : 02 41 73 93 06, contact.angers@afpi-pdl.com

ENSEIGNEMENT

Le 5 juin, à 20 h, portes ouvertes du lycée du soir qui prépare les 18-35 ans au baccalauréat en cours du soir.
Informations : Sainte Agnès, 7, rue Volney, 02 41 88 22 72, lyceedusoir@steagnes49.fr

ENFANCE

SOS urgences mamans, garde d'enfants : 02 41 60 26 38.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 euros libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers Cedex 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : ..... **Tél. :** .....
Code postal : ..... **Ville :** .....

INFOS PRATIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS
www.angers.fr

MAIRIE 5 SUR 5 0 800 49 05 05

Numéro gratuit depuis un poste fixe où signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

HÔTEL DE VILLE
boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, le samedi, de 9 h à 12 h.
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 0 h 30,
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS (Cotra, www.cotra.fr)
02 41 33 64 64

MAISON DU TRAMWAY
12, place Imbach, lundi, de 13 h à 19 h, et du mardi au samedi, 10 h à 12 h et de 13 h à 19 h.
0 800 104 204 (gratuit depuis un poste fixe)

Urgences

Pompiers : 18
Police secours : 17
Samu (urgences vitales) : **15**
Médecin de garde (urgences non vitales) : **02 41 33 16 33**
Samu social (sans-abris) : **115**
Urgences - CHU : 02 41 35 37 12
Maison médicale de garde : 02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou : 02 41 44 70 70
Centre antipoison : 02 41 48 21 21
Clinique de la main : 02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end) : **02 41 87 22 53**
Gaz de France (numéro azur) : **0 810 433 049**
Électricité de France (numéro azur) : **0 810 333 049**
Eau : 02 41 05 50 50
Assainissement : 02 41 05 51 51

Retrouvez l'actualité des conseils consultatifs de quartier
sur le site de la Ville
www.angers.fr/participer
contact : democratie-locale@ville.angers.fr

Vie quotidienne

Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions

Point Info famille
hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
02 41 05 45 80

Centre information jeunesse
5, allée du Haras (face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 18 h ; samedi, de 10 h à 12 h.
02 41 87 74 47

Pass'âge, plateforme gérontologique (Clic - agence conseil personnes âgées et réseau de santé)
16 bis, avenue Jean-XXIII,
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
0 800 250 800

Centre communal d'action sociale
esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h.
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; jeudi de 13 h à 20 h.
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
0 800 49 00 49

Environnement - Santé publique

Environnement et cadre de vie (bruit, insalubrité, pollution) :
02 41 05 44 18

Vaccinations :
02 41 05 44 30

Point accueil santé solidarités (Pass) :
5, rue de Crimée,
02 41 88 87 40

Douches municipales :
2, rue Léon-Jouhaux,
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau :
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives (Tom)
0 800 41 88 00 (numéro vert)

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie Emmaüs
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ;
le samedi de 8 h 30 à 18 h sans interruption, et le dimanche de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

Pour connaître les pharmacies de garde
les nuits, dimanches et jours fériés,
il suffit désormais de composer le 3237
(0,34 euro la minute, prix d'un appel local à partir d'un téléphone fixe).

Assistance et écoute

ALCOOL
Centre d'alcoologie : 02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes : 02 41 48 49 48
Vie libre : 02 41 86 07 22
Croix-d'or : 02 41 32 79 17

DROGUE
Drogues info service (numéro vert) : 0 800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144 02 41 47 47 37

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée (24 h/24, gratuit) : 119
Maltraitance personnes âgées et handicapées : 3977
Sos femmes : 02 41 87 97 22
Violences conjugales : 39 19 (prix appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Halde (discriminations) : 08 1000 5000
Médiation familiale et conjugale (CAF) : 02 41 81 14 17
Médiations 49 : 02 41 68 49 00
Adavem 49 : 02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) : 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) : 02 41 43 98 94

SEXUALITÉ
Planning familial : 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG : 0 800 834 321

SIDA
Sida info service (numéro vert) : 0 800 840 800
Aides : 02 41 88 76 00
Centre de dépistage 02 41 35 41 13

SOLITUDE
Sos amitié (24 h/24) : 02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service (0,15 euro/mn) : 0 825 30 93 10